



**Evaluation Finale du Programme 2017-2021
d'Entraide & Fraternité-DGD « Pour que la Terre
tourne juste : Souveraineté alimentaire pour tous »**

(Objectif Spécifique 01, Belgique)

Rapport Final d'Evaluation

(Final)

Evaluateur

Serge Eric YAKEU DJIAM, Evalueur Certifié
Team Leader (Consultant International)

Gestionnaire de l'Evaluation

Federico Didone, Chargés de partenariats (SUD)

09 juin 2022

Sommaire

TABLEAU, FIGURES ET ANNEXES	iii
AVRONYMES ET ABREVIATIONS	iv
RESUME EXECUTIF	v
I. INTRODUCTION	1
1.1. But et objectifs de l'évaluation.....	1
1.2. Portée de l'évaluation.....	1
1.3. Critères et questions d'évaluation.....	1
1.4. Principaux utilisateurs et structure du rapport final.....	2
2. BREVE DESCRIPTION DU PROGRAMME	3
2.1. Généralités.....	3
2.2. Orientation Stratégique du programme.....	3
2.3. Les organisations partenaire de mise en œuvre.....	5
2.4. Mapping des parties prenantes.....	7
3. METHODOLOGIE	8
3.1. Approche méthodologique.....	8
3.2. Sources d'échantillonnage et collecte des données.....	8
3.3. Analyse des données et production du rapport final.....	9
3.4. Limites et mesures d'atténuation.....	9
4. RESULTATS	11
4.1. Pertinence.....	11
4.2. Efficacité.....	13
4.3. Efficience.....	21
4.4. Durabilité.....	23
4.5. Impact.....	25
4.6. COVID-19.....	27
5. CONCLUSION ET RECOMMANDATIONS	30
5.1. Conclusion.....	30
5.2. Recommandations.....	33
6. LECONS APPRISES	35
ANNEXES	36

TABLEAU, FIGURES ET ANNEXES

Tableaux Tableau de suivi des indicateurs du programme DGD (OSI.2)

Tableau 1 : Critères et questions d'évaluation.....	2
Tableau 2 : Cibles stratégiques des OS 1.1, 1.2, et 1.3.	4
Tableau 3 : Cadre simplifié des résultats des OSI.1, 1.2, et 1.3	5
Tableau 4 : Brève description des partenaires de mise en œuvre de l'OSI suivant les régions et domaines d'intervention.	6
Tableau 5 : Limites et mesures d'atténuation	9
Tableau 6 : Alignement des résultats du programme aux priorités nationales et ODDs correspondants ..	13

Figures

Figure 1 : Evolution des activités de sensibilisation des enseignants entre 2017 et 2021	16
Figure 2 : Evolution des activités des enseignants par région et par an de 2016 à 2021.	17
Figure 3 : Budget et dépenses de 2017 à 2020 (Millier EUR).	21

Annexes

Annexe 1 : Termes de Références	36
Annexe 2 : Cadre des résultats OS 1 (DGD2017-2021), Belgique	36
Annexe 3 : Liste des documents consultés.....	37
Annexe 4 : Matrice d'évaluation.....	38
Annexe 5 : Liste des personnes interviewées.....	41
Annexe 6 : Fiche de consentement et outils de collecte des données primaires	42
Annexe 7 : Profile de l'évaluateur	46

AVRONYMES ET ABREVIATIONS

ADCh	Acteurs démultiplicateurs de Changement
AG	Assemblée Générale
AGR	Activités Génératrices de Revenus
ASBL	Association sans but lucratif
CIDSE	Coopération Internationale pour le Développement et la Solidarité
CNCD	Coordination Nationale pour le Changement et la Démocratie
Co-EH	Coordination Europe-Haïti
CSC	Cadre Stratégique Commun
DGD	Direction Générale du Développement (Ministère de la Coopération Belge)
DPI	Département de Partenariat International
ECMS	Éducation à la Citoyenneté Mondiale et Solidaire
EF	Entraide & Fraternité (ONG belge)
FIAN	Food First Information and Action Network
OCDE	Organisation de Coopération et de Développement Économique
ONG	Organisation non-gouvernementale
OS	Objectif Spécifique
RWLP	Réseau Wallon de Lutte contre la Pauvreté
SP	Secteur Politique
UP	Unité Pastorale
VE	Vivre Ensemble

RESUME EXECUTIF

Introduction

Ce document constitue le rapport d'évaluation du programme (objectif spécifique I) mis en œuvre en Belgique pour l'OSI.1 dans les régions de Wallonie et Bruxelles (Bruxelles-Brabant Wallon, Hainaut, Liège, et Namur-Luxembourg), pour l'OSI.2 dans la région de Wallonie-Bruxelles, et pour l'OSI.3 sur toute la Belgique, par Entraide & Fraternité (E&F) et Action Vivre Ensemble (AVE) avec la collaboration d'un consortium d'organisations partenaires dans le cadre du programme DGD 2017-2021. Le programme a bénéficié d'un financement DGD de 3 024 900 euros sur cinq ans avec un taux d'absorption de +104% entre 2017 à 2020.

L'évaluation porte sur l'ensemble des effets et résultats du programme organisés autour de trois sous-objectifs. I) **OS I.1** - *Les acteurs démultiplicateurs de changement (ADCh) proches d'E&F – volontaires, acteurs clés dans les unités pastorales (UP), sympathisants actifs – augmentent en nombre, sont davantage conscients et formés sur les enjeux de la souveraineté alimentaire et s'engagent dans des initiatives de transition (avec, en dehors ou contre le système) et contribuent au renforcement de ce mouvement ;* ii) **OS I.2** - *Davantage d'enseignants du secondaire (dont une partie significative des filières techniques et professionnelles) sont sensibilisés aux thématiques de la souveraineté alimentaire, se forment à l'utilisation des outils et relaient les contenus auprès de leurs élèves ;* iii) **OS I.3** - *Par le biais de l'influence (expertise, légitimité, mobilisation, lobbying) d'E&F et de différents réseaux et partenariats nord et sud, des décideurs, concernés dans leur fonction politique par la souveraineté alimentaire et indécis quant à ses enjeux, prennent connaissance des enjeux, œuvrent pour limiter la prépondérance dans les politiques agricoles et alimentaires du modèle de l'agrobusiness, promeuvent des alternatives à celui-ci et facilitent la participation des sociétés civiles dans les politiques en la matière.* Les principaux critères d'analyse comprennent la pertinence, l'efficacité, l'efficience, l'impact et la durabilité, le COVID-19, ainsi que des thèmes transversaux tels que le genre, l'environnement et les droits de l'homme. Le focus du programme est placé sur la promotion du respect des droits humains et en particulier celui du droit à l'alimentation. Des actions sont développées sur la promotion de la souveraineté alimentaire dans une perspective de genre et de justice sociale et par des activités qui dénoncent et réduisent les freins à ces droits, valorisent les initiatives qui renforcent ces droits, et promeuvent les échanges et les liens entre acteurs et expériences citoyennes du Nord et du Sud.

L'évaluation couvre la période 2017-2021 et fait le point sur l'exécution finale du programme en identifiant les forces et les contraintes, à travers une analyse des critères prédéfinis. Sur la base des preuves recueillies, l'évaluation formule des recommandations programmatiques et des orientations stratégiques pour les interventions futures. Le but de l'évaluation est de soutenir l'apprentissage dont l'objectif principal est de tirer des leçons et d'améliorer l'impact. L'objectif principal est de mesurer l'atteinte des résultats dans une optique de reddition des comptes, de suivi des interventions et d'amélioration. Plus spécifiquement, il s'agissait de : i) Rendre compte à toutes les parties impliquées dans le programme d'Entraide et Fraternité (E&F, bailleurs de fonds publics et privés, partenaires locaux et stratégiques, bénéficiaires) ; ii) Guider E&F et ses partenaires pour ajuster la théorie du changement et la mise en œuvre du prochain programme quinquennal (2022-2026) ; et iii) Contribuer à l'apprentissage entre les pays/résultats. Les principaux utilisateurs de l'évaluation sont les organisations partenaires d'EF, Entraide & Fraternité et la DGD.

L'évaluation a utilisé une approche participative et inclusive de toutes les parties prenantes tout au long du processus. Des méthodes mixtes qualitative et quantitative ont été utilisées pour collecter des informations en ligne du 14 février au 18 mars 2022. Des entretiens ont été conduits auprès de 17 représentants des organisations partenaires, et de 9 participants aux groupes de discussions. Les femmes comptent pour 29,4 % contre 71,6 % d'hommes dans les entretiens individuels ; et 56% contre 44% d'hommes dans les FDGs.

Résultats et conclusion

Le programme est **pertinent** et aligné sur les besoins et les priorités des publics cibles, notamment des coordinations régionales, paroisses, écoles, équipes de solidarité, des plateformes et collectifs de sympathisants et bénévoles. La planification des interventions est renseignée par l'actualité sur les problèmes et les évolutions futures sur les inégalités entre le Nord et le Sud notamment la dette des pays du Sud, la sécurité et la souveraineté alimentaires, et les changements climatiques. Le programme a ciblé spécifiquement des interventions sur le plaidoyer politique sur les enjeux mondiaux qui touchent les questions d'accaparement des terres et la sécurité alimentaire, la promotion de l'agroécologie, et la souveraineté alimentaire pour le Nord et le Sud. Le programme s'aligne aux priorités des partenaires impliqués dans la lutte contre la faim, les inégalités Nord/Sud, la cohésion sociale, le climat et la promotion de l'agroécologie. Par ailleurs, le programme est pertinent avec explicitement des liens entre les enjeux environnementaux et la justice sociale lesquels sont conformes aux priorités nationales, la prise en compte de manière explicite des textes et législations existantes dans sa conception et sa mise en œuvre. Enfin, le programme s'aligne aux ODDs (1, 2, 5, 8, 10, 12, 13 et 17) et aux principaux objectifs et défis mondiaux.

La gestion du programme a été très **efficace** dans la réalisation de la plupart des cibles d'indicateurs de résultats manière très satisfaisante pour chaque groupe de résultats des OSI.1, 1.2 et OSI.3 E&F et ses partenaires ont fourni des efforts considérables pour atteindre les résultats prévus pour les volets chrétien, éducation, souveraineté et sécurité alimentaire, et plaidoyers politiques. Ces résultats ont été rendus possible grâce à l'implication d'une collaboration multiacteurs et leur diversification sur l'ensemble des thématiques traitées, l'organisation des plaidoyers et sensibilisation multiformes avec une forte médiatisation des campagnes pour susciter une réelle prise de conscience par les populations, la complémentarité et les synergies entre E&F et AVE, les accords gouvernementaux et engagements politiques. Toutefois, des efforts additionnels sont nécessaires pour toucher davantage des décideurs politiques. La bonne performance du programme a également été facilitée par divers facteurs tels que la bonne coordination du département éducation, la mise en place d'une équipe de coordination intermédiaire et le mécanisme de suivi et évaluation, la mise en place d'une unité de coordination des outils de terrain avec le développement du processus SMS pour le volet éducation du programme. D'autres facteurs, comprennent la reconnaissance de l'agroécologie comme une stratégie gouvernementale pour la mise en place de l'agriculture durable avec sa composante appui au changement climatique, la promotion et distribution de la documentation, le partenariat avec les partenaires du Sud dans la conduite des études sur les thématiques diverses. Néanmoins, la réalisation du programme a été perturbée par la pandémie de COVID-19, l'absence de clarté dans la répartition des objectifs spécifiques par région et par coordination, le vieillissement des équipes de volontaires, et la difficulté de trouver des personnes/volontaires pour porter les activités particulièrement sur le volet chrétien.

L'efficience du programme est très appréciée avec un taux d'absorption de +100% dans le respect des prévisions budgétaires. Cette performance a été facilitée par une solide coordination, la capacité d'adaptation du mécanisme de gestion du programme aux contraintes opérationnelles y compris la COVID-19. Des synergies et collaboration entre partenaires ont été mises à profit pour optimiser les dépenses notamment dans le partage des expériences sur les coûts existants, dans une approche de mise en œuvre harmonisée à travers les mécanismes de planification annuelle malgré l'ampleur limitée des financements. Les ressources financières ne permettent pas d'employer plus de bénévoles pour réduire le temps de travail. L'efficience est limitée par une inadéquation de ressources humaines vis-à-vis du volume de travail, l'inadéquation du temps de travail par rapport aux encrages et potentialités dans les régions (Luxembourg plus rural), moins de temps de travail avec E&F pour favoriser le développement de nouvelles activités à cause de la rareté des bénévoles et le vieillissement des équipes paroissiales.

Le potentiel de **viabilité** financière du programme réside dans l'aptitude des deux partenaires (E&F et AVE) à mobiliser les ressources de la DGD. Des efforts significatifs ont été déployés pour faire évoluer l'assimilation des contenus sur le volet chrétien, de l'éducation, du développement de l'agroécologie, et des plaidoyers politiques sur des thématiques qui font l'actualité. Le programme continue de susciter l'engouement et l'engagement des volontaires engagés dans les activités développées. E&F a réussi à bâtir un réseau de bénévoles engagés, et dont la plupart d'entre eux sont adaptés au contexte de travail. L'autonomisation des partenaires est assurée par le développement du travail en réseau. Le programme adapte les besoins aux réalités pour assurer leur durabilité en renforçant le processus d'appropriation des acquis obtenus, même si les actions de plaidoyers nécessitent des investissements dans le long terme. Le haut degré de conscience politique de certains décideurs permettrait de soutenir des actions à effets durables pour réduire les inégalités entre le Nord et le Sud. La viabilité technique est fortement soutenue par l'écoute des publics cibles, la provision des contenus et apprentissages nouveaux, une bonne lecture des enjeux systémiques par les publics cibles. Toutefois, certains enseignants ne sont pas intéressés à rejoindre un groupe relais régional car ils n'ont pas de sentiment d'appartenance mais bien un intérêt pour les thématiques et les enjeux. Le programme devrait donc continuer de travailler avec ces derniers pour renforcer davantage leur capacité à utiliser et à transmettre des outils et contenus mais sans en faire des groupes relais identifiés. Des stratégies fonctionnelles comme le développement des études et états des lieux, l'existence des accords gouvernementaux, permettent de soutenir l'appropriation et de récolter des retombées positives auprès des décideurs politiques.

Il n'existe pas **d'effets** négatifs dû aux changements enregistrés, mais plutôt les effets positifs directs notamment les changements obtenus sur le plan sociopolitique grâce aux partenariats et synergies multiacteurs en termes de prise de conscience des partenaires Nord et Sud dans la lutte contre les inégalités, le phénomène d'accaparement de terres (RDC, Haïti et Madagascar), et la sécurité alimentaire. La résilience des producteurs des pays du Sud a été renforcée grâce aux collaborations avec le secteur agricole en Belgique sur l'utilisation des approches agroécologiques. Il faut du temps pour que des changements notables soient considérables dans la mesure où les changements de mentalité sont difficiles à percevoir dans un court terme. Les moyens d'existence de plusieurs familles des organisations paysannes au Sud ont été améliorés grâce aux activités sur la promotion des approches agroécologiques. La campagne de carême 2020 sur la justice climatique en Haïti ont permis d'aborder des enjeux globaux, lesquels questionnent un modèle de développement générateur d'inégalités. Les outils de campagne sur la justice climatique ont été diffusés sous forme d'enveloppe de documentation et kit de communication numérique en 2020 à cause de la pandémie de COVID-19. L'accord UE-Mercosur ou le Traité sur la Charte de l'Énergie mettent en évidence les impacts de la libéralisation accrue de l'économie tant sur l'agriculture familiale que sur la protection de l'environnement. Le programme a contribué à faire progresser l'égalité entre les femmes et les hommes grâce à la réactivation de la commission genre d'E&F. Des formations sur le genre sont dispensées aux permanents d'E&F. Mais la prise en compte transversale et systématique des inégalités de genre dans les thématiques de plaidoyer reste un défi à cause du manque de temps en interne. Néanmoins, la marginalisation des femmes est davantage abordée dans les activités liées au thème de l'accès au foncier, en lien avec les partenaires Sud (Philippines, RDC, et Haïti). Enfin, les partenaires ont fourni des efforts dans l'application des principes de genre dans les spots de communication avec l'implication des jeunes (filles et garçons).

La **pandémie de COVID-19** a eu un impact négatif sur les résultats obtenus notamment dans le suivi de proximité mais avec moins d'impacts sur le travail en amont. La plupart des travaux ont été effectués à distance y compris les réunions, malgré la faible connectivité à Internet au Sud et des connaissances limitées de certains partenaires dans le travail à distance. E&F et ses partenaires ont fait preuve d'une grande adaptation aux mesures COVID avec l'adoption de la plate-forme en ligne pour le travail y compris même dans le développement des contenus pour soutenir les activités de plaidoyers, et l'adoption d'un système de suivi et

évaluation à distance. En outre, l'équipe de gestion a été réduite avec la mise en chômage économique de plusieurs membres du personnel chez E&F (27,5%), ce qui a suscité des réunions de crises et l'adoption de mesures palliatives. Le plaidoyer d'E&F a mis en évidence le lien entre pandémie, la protection de l'environnement et souveraineté alimentaire. Bien que le travail à distance n'ait jamais été un choix, la nouvelle façon de travailler n'est pas durable.

Recommandations

Les recommandations sont adressées à E&F qui a la responsabilité principale de formuler, gérer et mettre en œuvre ce programme du volet Nord, avec pour objectif de soutenir le prochain programme DGD.

Recommandation 1 – *A partir d'une approche participative et inclusive, E&F devrait continuer à engager ses partenaires dans la conception et la mise en œuvre du futur programme sur les mêmes volets en prenant en compte les orientations suivantes :* i) La conception des résultats du programme doit continuer d'être alignée d'une part sur les priorités des publics cibles lesquelles doivent être mises à jour en fonction de l'évolution de l'actualité autour des thématiques retenues ; et d'autre part sur les priorités des partenaires, les politiques et législations nationales et internationales, ainsi que sur des ODDs spécifiques ; ii) Maintenir l'encrage dans les régions notamment avec le renforcement d'initiatives de transition ou alternatives lesquelles doivent être accompagnées des réalités et/ou des contextes locaux ; iii) Améliorer le mécanisme de gestion axée sur les résultats en mettant plus d'attention sur le suivi des cibles d'indicateurs de résultats dans les activités de rapportage et d'évaluation (intérimaire/mi-parcours ou périodique). Ainsi, il sera plus facile d'apprécier la performance du programme en fin d'exercice.

Recommandation 2 - *Le futur programme doit continuer d'accorder une attention particulière sur les mécanismes de plaidoyer.* Pour cela, il faudra : i) Renforcer les collaborations avec le service/volet politique en capitalisant les expertises des coordinations locales (Capitaliser les acquis pour mieux informer sur la vision des interventions de plaidoyer) ; ii) Développer davantage des lobbyings sur la promotion de l'agroécologie pour le Nord afin de lever des fonds pour soutenir davantage le développement des pratiques agroécologiques plus au Sud ; iii) Encourager les volontaires/bénévoles à se mobiliser et pousser les partenaires à savoir qu'ils ont de la valeur comme des acteurs de changements ; iv) Mettre l'accent sur un processus de conscientisation par des formations pour aller plus loin dans l'appropriation des contenus et pour pousser le public à se mobiliser davantage. A ce titre, une attention particulière devra être accordée à l'implication des médias les plus suivis pour renforcer la visibilité du travail politique et donc toucher un public assez grand et diversifié ; v) Travailler sur des sujets comme les débats culturels pour faire vivre des thématiques d'actualité, explorer et exploiter les opportunités qui s'y greffent ; et considérer des enjeux majeurs transversaux (accord de libre-échange, la dette, justice climatique, etc.) et des questions de la décolonisation sans perdre de vue les exigences du programme ; et vi) Renforcer les communications sur le plaidoyer par l'introduction de petites capsules sur un ou plusieurs problématiques pour intéresser ou toucher de nouveaux publics (créneau qui peut faire bouger les lignes), le dynamisme des permanents serait un atout dans la conception et la diffusion des outils innovants

Recommandation 3 – *Le programme doit intégrer le genre comme un axe transversal et prioritaire.* Par exemple, i) Consacrer des actions ou certains résultats au genre pour le développement des activités spécifiques aux femmes (formations spécifiques, émissions radios/télé, et plaidoyers uniquement pour les besoins spécifiquement femmes) ; ii) Continuer de promouvoir une approche sexospécifique dans toutes les composantes du programme en encourageant une forte participation des jeunes, hommes et des femmes pour promouvoir l'égalité des sexes au sein du programme ; iii) Développer des mécanismes pour intéresser

davantage de jeunes afin d'assurer le relais dans la mesure où la plupart des volontaires et bénévoles sont des personnes de 3^e âge.

Recommandation 4 – *Continuer l'approche de travail et de gestion basée sur le partenariat multiacteurs en développant les points d'appui suivants :* i) Renforcer les contributions des ONGs partenaires dans l'encadrement des petites associations, par exemple en optant pour des approches de parrainage ou de tutorial pour plus de complémentarité dans un partenariat gagnant-gagnant ; ii) Garder le Groupe de Relais National tout en examinant la nécessité d'abandonner le Groupe de Relais Régionales ; iii) Maintenir et développer des conventions de collaboration pour continuer d'élaborer les cadres stratégiques de travail commun ; iv) Maintenir et développer les relations humaines en impliquant des personnes qui peuvent et veulent partager leur savoir-faire pour soutenir l'ensemble des volets thématiques, ce qui permettra de bénéficier de l'avantage comparatif que pourrait apporter chaque participant ; v) Poursuivre le travail en réseau national et international pour renforcer la collaboration multiacteurs indispensable pour influencer davantage les décideurs politiques avec plus de poids et crédibilité. Il a été noté que la collaboration au sein d'un réseau international renforce l'articulation nord-sud à des niveaux différents à travers une 'approche chaîne' (local, régional, national, européen/international).

Recommandation 5 – *Maintenir et renforcer les échanges d'expériences et d'expertises entre les partenaires sur les thématiques d'éducation, la faim (sécurité alimentaire), les questions d'accaparement des terres à travers des connections sous forme de Peer-to-Peers entre Nord et Sud. Ces échanges pourront également continuer d'intégrer :* i) Le développement des journées communes notamment avec les volontaires enseignants, la formation en commun sur des thématiques y compris l'agroécologie ; ii) La participation des jeunes dans les écoles pour les conscientiser davantage sur les sujets communs via les thématiques du programme avec des visites d'échanges entre jeunes bénévoles du Nord et ceux du Sud, ceci pour leur permettre de découvrir par exemple l'ampleur de la diversité existante au Sud et au Nord, pour qu'ils deviennent eux-mêmes des demultiplicateurs ou potentiel agents de changement.

I. INTRODUCTION

1. Conformément aux Termes de Références (TDRs), cette évaluation de l'Objectif spécifique I pour la Belgique s'inscrit dans le cadre global de l'évaluation sommative du programme 2017-2021 d'Entraide & Fraternité (E&F).

I.1. But et objectifs de l'évaluation

2. Le but de l'évaluation est de soutenir l'apprentissage afin de tirer des leçons et d'améliorer l'impact. L'objectif principal est de mesurer l'atteinte des résultats dans une optique de reddition des comptes, du suivi des interventions et d'amélioration. Plus spécifiquement, il s'agira de :

- a) Rendre compte à toutes les parties prenantes concernées par le programme d'Entraide et Fraternité (E&F, bailleurs de fonds publics et privés, partenaires locaux et stratégiques, bénéficiaires)
- b) Guider EF et les organisations partenaires pour faire des ajustements à la théorie du changement et à la mise en œuvre du programme quinquennal suivant (2022-2026).
- c) Contribuer à l'apprentissage entre les pays/résultats.

I.2. Portée de l'évaluation

3. L'évaluation couvre l'ensemble des activités, résultats et effet des trois projets de l'OSI mis en œuvre en Belgique dans le cadre du programme DGD. L'analyse de ces résultats a été focalisée sur les critères de l'Organisation de Coopération et de Développement Économiques pour l'Assistance au Développement (OCDE/DAC) : la pertinence, l'efficacité, l'efficience, l'impact et la durabilité, et en tenant compte des thèmes transversaux tel que le genre, l'environnement et les droits humains.

4. En outre, l'évaluation couvre la période 2017-2021. Elle met l'accent sur les synergies avec d'autres acteurs de développement. Ainsi, l'évaluation examine le bilan de l'exécution finale du programme en dégagant les atouts et contraintes, à travers une analyse des critères prédéfinis. Il s'agissait principalement d'apprécier dans quelle mesure l'objectif spécifique et les résultats qui les sous-tendent ont été atteints d'un point de vue quantitatif et qualitatif pour les bénéficiaires en général et de façon différenciée en ce qui concerne les femmes et les hommes. Enfin, sur la base des évidences collectées, l'évaluation formule des recommandations pour des interventions futures.

I.3. Critères et questions d'évaluation

5. L'évaluation s'est concentrée sur 6 critères (pertinence, efficacité, efficience, durabilité, impact et pandémie de COVID-19) comme indiqué dans le tableau I. En outre, les questions de vulnérabilité et d'équité, de genre et de droits de l'homme ont été intégrées dans l'analyse par mettant en évidence les aspects sexospécifiques. L'examen documentaire des rapports annuels 2017, 2018, 2019 et 2020 a permis de revoir le contenu et la forme des questions d'évaluation. Ces questions ont été révisées et présentées selon chaque critère de la matrice d'évaluation (annexe 4).

Tableau I : Critères et questions d'évaluation

Critères	Questions clés
1. Pertinence / adaptabilité	1.1. Dans quelle mesure le programme a-t-il répondu aux besoins et aux préoccupations / priorités des bénéficiaires et/ou des publics cibles (femmes et les hommes) ?
	1.2. Dans quelle mesure le programme a-t-il répondu aux besoins et aux préoccupations / priorités des partenaires ?
	1.3. Dans quelle mesure le programme répond-il aux priorités nationales des pays d'accueil et aux Objectifs de Développement Durables (ODDs) ?
2. Efficacité	2.1. Dans quelle mesure les stratégies mises en œuvre ont contribué à l'atteinte des résultats ?
	2.2. Dans quelle mesure le dispositif de suivi et d'accompagnement, sur le plan méthodologique, de l'organisation et des ressources humaines est-il le plus adéquat pour atteindre les résultats escomptés ?
	2.3. Quels sont les facteurs positifs et négatifs ayant soit favorisé ou entravé l'atteinte des résultats escomptés ?
3. Efficience	3.1. Dans quelle mesure les ressources du programme répondent ou pas aux besoins des projets mis en œuvre ?
	3.2. Dans quelle mesure les ressources du programme ont été utilisées de façon optimale et dans les délais prévus pour contribuer aux résultats ?
	3.3. Quelles sont les contraintes liées à l'utilisation des ressources ?
4. Durabilité	4.1. Quel est le potentiel de durabilité de l'intervention après la fin du programme sur le plans financier (autonomie des partenaires et des bénéficiaires) ?
	4.2. Quel est le potentiel de durabilité de l'intervention après la fin du programme en termes d'acquisition des capacités, des compétences et appropriation) ?
	4.3. Quel est le potentiel de durabilité de l'intervention après la fin du programme sur le plans politique (capacités d'analyse et d'influence) ?
5. Impact	5.1. Dans quelle mesure les changements atteints ont-ils engendré (ou sont-ils susceptibles d'engendrer) des effets positifs, directs ou indirects, sur les plans social, économique, politique et environnemental dans les zones et pays d'intervention ?
	5.2. Dans quel mesure le programme a contribué à faire évoluer l'égalité entre les femmes et les hommes ?
6. Crise Covid-19	6.1. Dans quelle mesure la crise du Covid-19 a-t-elle eu un impact (négatif ou positif) sur l'atteinte des résultats et des outcomes ?
	6.2. Quels ont été les facteurs de succès et les points d'achoppement dans les réponses apportées à Covid-19 ?
	6.3. Que pouvons-nous apprendre de la crise de Covid-19 en termes de préparation aux catastrophes ?

Source : Adapté et complété à partir des TDRs

1.4. Principaux utilisateurs et structure du rapport final

6. Les principaux utilisateurs de l'évaluation sont les organisations partenaires d'E&F en Belgique, E&F et la DGD.

7. En plus de la section introductive, ce rapport comprend cinq sections, notamment : i) Introduction ; ii) objet d'évaluation ; iii) Méthodologie ; iii) Résultats ; iv) Conclusion et recommandations ; v) Leçons apprises.

2. BREVE DESCRIPTION DU PROGRAMME

2.1. Généralités

8. Le programme d'Entraide et Fraternité 2017-2021 a pour ambition de favoriser la transition vers des systèmes alimentaires plus justes et plus durables. Le programme combine d'une part des objectifs visant à sensibiliser les publics ciblés en Belgique à une solidarité Nord/Sud et à des systèmes alimentaires basés sur les principes de l'agroécologie et d'autre part des objectifs de mise en actions de communautés au Sud pour contribuer à des changements de pratiques (de production, commercialisation et de politiques) sur les principes de l'agroécologie (y compris la défense du droit à l'alimentation).

9. E&F prévoit d'adopter une approche globale en construisant des ponts entre le travail avec les partenaires, le travail d'éducation à la citoyenneté mondiale et le plaidoyer politique. Ainsi, le volet « Belgique » de cette évaluation porte donc sur : 1) les publics, pratiques et approches relatives à l'agroécologie, 2) l'appréciation du processus éducatif et des campagnes d'E&F et 3) l'articulation avec le travail politique.

2.2. Orientation Stratégique du programme

10. En cohérence avec le programme DGD 2017-2021 d'Entraide & Fraternité à savoir « *Pour que la Terre tourne bien : souveraineté alimentaire pour tous* », cet objectif spécifique du programme pour la Belgique (OSI) s'articule autour de trois sous-objectifs :

- **OS I.1** - Les acteurs démultiplicateurs de changement (ADCh) proches d'E&F – volontaires, acteurs clés dans les unités pastorales (UP), sympathisants actifs – augmentent en nombre, sont davantage conscients et formés sur les enjeux de la souveraineté alimentaire et s'engagent dans des initiatives de transition (avec, en dehors ou contre le système) et contribuent au renforcement de ce mouvement.
- **OS I.2** - Davantage d'enseignants du secondaire (dont une partie significative des filières techniques et professionnelles) sont sensibilisés aux thématiques de la souveraineté alimentaire, se forment à l'utilisation des outils et relaient les contenus auprès de leurs élèves
- **OS I.3** - Par le biais de l'influence (expertise, légitimité, mobilisation, lobbying) d'E&F et de différents réseaux et partenariats nord et sud, des décideurs, concernés dans leur fonction politique par la souveraineté alimentaire et indécis quant à ses enjeux, prennent connaissance des enjeux, œuvrent pour limiter la prépondérance dans les politiques agricoles et alimentaires du modèle de l'agrobusiness, promeuvent des alternatives à celui-ci et facilitent la participation des sociétés civiles dans les politiques en la matière.

11. L'OSI.1 est mis en œuvre dans les régions de Wallonie et Bruxelles (Bruxelles-Brabant Wallon, Hainaut, Liège, et Namur-Luxembourg). L'OSI.2 couvre uniquement la région de Wallonie-Bruxelles, tandis que l'OSI.3 couvre toute la Belgique. Le focus du programme est placé sur la promotion du respect des droits humains et en particulier celui du droit à l'alimentation. Pour y parvenir, les actions sont développées sur la promotion de la souveraineté alimentaire dans une perspective de genre et de justice sociale et par des activités qui dénoncent et réduisent les freins à ces droits, valorisent les initiatives qui renforcent ces droits, et promeuvent les échanges et les liens entre acteurs et expériences citoyennes du Nord et du Sud.

12. L'accent est mis sur la sensibilisation et la conscientisation des communautés chrétiennes, des groupes de solidarité, des groupes de jeunes (ie. travail avec les jeunes "hors école" très limité en 2017-2021 et ce

même si cela serait un enjeu pour renouveler nos publics et rajeunir les groupes de volontaires), d'enseignants, pour les inciter à un changement de comportement individuel ainsi qu'à la mobilisation au sein d'actions collectives. En outre, le programme a développé un travail de plaidoyer sur base d'une double expertise (thématique – maîtrise des contenus – et de terrain – légitimité et connaissance approfondie des mouvements), en lien avec les partenaires et les réseaux Nord et Sud. Ce plaidoyer, basé sur un mouvement citoyen, est renforcé en direction des décideurs belges et internationaux, afin qu'ils prennent conscience des enjeux et soutiennent les alternatives citoyennes de promotion des droits humains et en particulier au niveau de la souveraineté alimentaire et des rapports de genre.

13. A partir des expériences d'E&F Nord/Sud et de Action Vivre Ensemble dans l'optique de maintenir un lien entre le Nord, le Sud et les projets partenaires, le programme a établi des partenariats stratégiques avec d'autres acteurs belges et européens du plaidoyer et de l'éducation au développement. Sommairement, les cibles stratégiques de cet OS sont consignées dans le tableau 2. Le tableau 3 présente les résultats attendus pour chaque sous-objectifs (OS1.1 ; 1.2 ; et 1.3)¹.

Tableau 2 : Cibles stratégiques des OS 1.1, 1.2, et 1.3.

OS1.1	OS1.2	OS1.3
<p>C1 – Public 1re ligne – Informer, sensibiliser, conscientiser et/ou mobiliser les populations vivant en Belgique en faveur d'un monde équitable, solidaire, durable et égalitaire</p> <p>C2 – Public 1re ligne – Élargir et soutenir (informer, sensibiliser, conscientiser et mobiliser) la base sociale en faveur d'un monde équitable, solidaire, durable et égalitaire</p> <p>C.2.1 Des OSC soutiennent et élargissent leur propre mouvement bénévole/militant (informer, sensibiliser, conscientiser, mobiliser et/ou soutenir le propre mouvement bénévole/militant dans leurs actions).</p> <p>C.2.2 Soutenir et attirer (informer, sensibiliser, conscientiser et/ou mobiliser) des (nouveaux) sympathisants (qui font partie du base sociale)</p> <p>C3 – Public 2e ligne – Renforcer (informer, sensibiliser, former, conscientiser et mobiliser) et/ou collaborer avec les acteurs relais en vue d'un monde équitable, solidaire, durable et égalitaire</p> <p>C.3.1 Renforcer et/ou collaborer avec acteurs sociaux, éducatifs, culturels, socioéducatifs et socio-culturels</p> <p>C.3.3 Renforcer des acteurs des médias et/ou collaborer avec eux</p> <p>C.3.7 Participer aux réseaux nationaux et internationaux et les renforcer</p>	<p>A1 – Milieu scolaire – Promouvoir l'exercice de la citoyenneté mondiale solidaire auprès des différents groupes cibles et agents éducatifs pertinents</p> <p>A.1.1 Accompagner les jeunes, en partenariat avec les agents éducatifs scolaires, en proposant une offre de qualité et diversifiée</p> <p>A.1.4 Renforcer l'adhésion intrinsèque des (futurs) agents éducatifs scolaires à l'importance de l'éducation à l'ECMS et à l'idée qu'il en s(er)ont les acteurs</p> <p>A.1.5 Exhorter les autorités centrales (ministère, réseaux) et locales (rectorats, pouvoirs organisateurs, directions, conseillers pédagogiques) à créer un environnement propice pour que les enseignants puissent faire de l'éducation à la citoyenneté mondiale et solidaire.</p> <p>A.1.6 Assurer aux (futurs) agents éducatifs scolaires un accès à une offre de qualité et diversifiée</p> <p>A.1.7 Former les (futurs) agents éducatifs scolaires</p>	<p>D1 – Décideurs – Renforcer la reconnaissance de notre expertise par les groupes cibles</p> <p>D2 – Décideurs – Conclure, renforcer et/ou influencer des alliances sur des thèmes pertinents pour le développement</p> <p>D3 – Décideurs – Influencer et appuyer les décideurs politiques nationaux, européens et internationaux et les acteurs privés en faveur du développement durable et des droits humains</p>

Source : Adapté du document de programme DGD2017-2021

¹ Le cadre des résultats est disponible à l'annexe 2.

Tableau 3 : Cadre simplifié des résultats des OSI.1, 1.2, et 1.3

Résultats OSI.1	Résultats OSI.2	Résultats OSI.3
Résultat 11 - Les ADCh membres des équipes de coordination régionales adhèrent à la vision d'E&F sur la souveraineté alimentaire, maîtrisent les thématiques du programme et participent activement à la stratégie d'ECMS dans leur région.	Résultat 21 - Le groupe relais national d'enseignants s'étoffe, s'organise, intervient dans les établissements scolaires et est porteur de la vision de souveraineté alimentaire et des thèmes du programme auprès de nouvelles écoles.	Résultat 31 - L'expertise d'E&F est développée avec des partenaires du sud.
Résultat 12 - Les acteurs clés des UP – intéressés et motivés – prennent conscience que les thématiques de solidarité internationale sont constitutives de leur engagement chrétien	Résultat 22 - Des nouveaux groupes relais d'enseignants se créent dans les différentes régions/provinces.	Résultat 32 - Des alliances sont nouées et renforcées sur le thème de la souveraineté alimentaire nord et sud, en vue de la mobilisation au nord et du plaidoyer nord-sud.
Résultat 13 - Les équipes de solidarité constituées de sympathisants d'E&F relaient les campagnes et participent aux actions de solidarité d'E&F, mobilisent un public plus nombreux et contribuent davantage au processus de la transition sociale, économique et écologique.	Résultat 23 - Des enseignants et des élèves sont porteurs ou facilitateurs d'initiatives de changement dans leur établissement.	Résultat 33 - Des informations clés, dont celles émanant des luttes des partenaires Sud impactées par des décisions prises au Nord, sont mises à la portée des décideurs de façon pertinente pour qu'elles soient appropriables

Source : Adapté du document de programme DGD2017-2021

14. Conformément à l'objectif du programme DGD, cet objectif spécifique s'inscrit dans le cadre stratégique 2015-2019 d'E&F et concrétise les orientations et priorités communes définies par E&F et de ses partenaires, en avril 2015 ; la réalisation des approches du Cadre Stratégique Commun (CSC). Ce faisant, l'OSI est focalisé sur les piliers chrétien et éducation (OSI.1), l'éducation (OSI.2), les plaidoyers politiques, la souveraineté alimentaire, le genre et le développement (OSI.3). Sa mise en œuvre s'appuie sur l'approche nord-sud en matière de plaidoyer avec la participation des partenaires sud notamment dans le volet 3. L'implication des partenaires sud est source de légitimité et de crédibilité au sein du travail de plaidoyer d'E&F. Le programme dans son volet Sud cherche aussi à renforcer les capacités des partenaires en matière de plaidoyer. Par ailleurs, la performance du programme s'appuie sur l'expérience accumulée par E&F en matière de plaidoyer.

15. Conformément au document de programme, la mise en œuvre de chaque volet est assurée par des partenaires actifs (Tableau 4). Afin de relever le niveau d'impact de ses appuis, E&F a choisi des partenaires travaillant dans des zones et/ou ayant d'autres partenaires qui offrent des possibilités de complémentarité ou de synergie. Ainsi, les rôles sont partagés suivant chaque axe thématique. La coordination et le suivi sont assurés par E&F. un comité de pilotage composé des responsables des organisations partenaires assure le déroulement, l'évaluation des progrès vers l'atteinte des résultats et les synergies, analyse les risques pour prendre les mesures de gestions, valide les rapports d'activités ainsi que les plans d'actions annuels.

2.3. Les organisations partenaire de mise en œuvre

16. Le tableau 4 résume une description sommaire des organisations partenaires d'E&F chargées de la mise en œuvre de l'OSI, suivant la région d'intervention et le domaine d'action.

Tableau 4 : Brève description des partenaires de mise en œuvre de l'OSI suivant les régions et domaines d'intervention.

Régions	Partenaires
OS I.1	
PILIER CHRETIEN	
Bruxelles-Brabant wallon	Plateforme Chrétiens solidaires (Pastorale ouvrière, Centre Avec, Jesuit Refugees Service), CEFOC
Hainaut	MOC, Vie Féminine (VF), Action Catholique Rurale Féminine (ACRF)
Liège	VF, ACRF, Jeunesse Ouvrière Chrétienne (JOC)
Namur-Luxembourg	VF, ACRF et MOC
PILIER EDUCATION	
Bruxelles-Brabant wallon	CNCD, Maison Amérique latine, Maison du développement durable, SOS faim, Festival AlimenTERRE
Hainaut	CNCD, Plateforme Haïti, Plateforme de solidarité internationale de Tournai, Réseau des 10
Liège	Collectif liégeois de solidarité internationale, Liège en transition, Beau mur, Festival Tempo Color, Forum Solidarité
Namur-Luxembourg	PSIPN, FUCID, OXFAM, ALC, CNCD, OXFAM, le MAP, Centre culturel Bertrix, Service cohésion sociale et accueil des jeunes, la Coalition luxembourgeoise pour la Paix (Colupa)
OS I.2	
Wallonie Bruxelles	E&F, centres culturels, associations, ONG, ALC, SeGEC, GPS monde scolaire d'ACODEV, Move with Africa, ADCh, et CNCD-11.11.11
OS I.3	
Belgique	Commission politique CNCD: ULB Coopération, CADTM, Solidarité socialiste, GRESEA, Oxfam-Solidarité, Centre Tricontinental, Solidarité mondiale, Oxfam Magasins du Monde, CSC, CIRE, LHAC, AchACT, CGSLB, M3M, ADG, FGTB, Caritas, CJC, CNCD-11.11.11
	Coalition contre la faim: Louvain Coopération, Collectif Stratégies Alimentaires (CSA), Africa Europe Faith and Justice Network (AEFJN – Antenne belge), Caritas International, Aide au Développement Gembloux (ADG), SOS Faim, Vétérinaire sans frontières (VSF-Belgium), 11.11.11, Iles de paix, Trias, La Croix-Rouge de Belgique, Vredeseilanden, Oxfam-Solidarité, Oxfam Magasins du Monde, Le Monde selon les Femmes, Broederlijk Delen, Défi Belgique Afrique (DBA), CNCD-11.11.11 , FIAN Belgium
	Plateforme souveraineté alimentaire: CNCD- 11.11.11 , syndicats agricoles belges francophones, associations environnementales, associations de consommateurs, ONG de solidarité internationale
	Conseil Consultatif Genre et Développement : CNCD-11.11.11, Nederlandstalige Vrouwenraad, monde académique néerlandophone, Conseil des Femmes Francophones de Belgique, 11.11.11, monde académique francophone, Institut pour l'Egalité des Femmes et des Hommes
	Plateforme BE-Gender: 11.11.11, Aide au Développement Gembloux (ADG), Autodéveloppement Afrique, Centre Tricontinental (Cetri), Centrale générale des syndicats libéraux de Belgique (CGSLB-ACLVB), Centre de Formation et de Recherche pour le Développement (CFRD International), CNCD-11.11.11 , Comité international peruano, Conseil des Communautés africaines en Europe et Belgique, Educaid, De Nederlandstalige Vrouwenraad (NVR), Fédération Générale du Travail de Belgique (FGTB), Forum Interrégional des Femmes congolaises (FIREFEC), Fondation Millennia2025 Femmes et Innovations (PUFu), FOS-Socialistische Solidariteit, Free Clinic, Gams Belgique, KuLeuven, La Tourkana, La Zaïroise et ses Sœurs, Le Monde selon les Femmes (MSLF), Mama's for Africa, Médecins sans vacances, Memisa, Oxfam-Solidarité, Paix et Secours sans Frontières (DPSSF), Plan-

	Belgique, Plateforme des Femmes de la Diaspora Congolaise de Belgique, Présence et Action Culturelles (PAC), Réseau belge des femmes immigrées et d'origine étrangère (REFI-oe), Sensoa, Solidarité mondiale, Solidarité socialiste (Solsoc), SOS Kinderdorpen, South Research, Trias NGO, Union des Agricultrices wallonnes (UAW), Union des Femmes Africaines (UFA), ULB Coopération, Université catholique de Louvain (UCL), Universiteit Gent (UGent), Univesiteit Hasselt (UHasselt), Vrij Universiteit Brussel (VUB), VVOB Education for Development, WWF et Yambi Africa
	CIDSE – Groupe Fast: Acteurs belges et internationaux (Broederlijk Delen, CIDSE) ; Autres acteurs (CAFOD, CCFD - Terre Solidaire, Cordaid, Fastenopfer, FEC, FOCSIV, Manos Unidas, MISEREOR, SCIAF, Trócaire)
	Convention de partenariat pour le plaidoyer : E&F, Caritas International, Commission Justice et Paix, CIDSE
	Convention de partenariat d'appui et conseil : Centre Tricontinental (CETRI), et E&F

Source : Adapté du document de programme DGD2017-2021.

2.4. Mapping des parties prenantes

17. Pour ce qui concerne l'OSI.1, les parties prenantes du programme sont constituées des organisations partenaires nationaux et internationaux (Tableau 4), et d'E&F.

18. En outre et par sous-objectif, l'OSI.1 regroupent les groupes cibles constitués des coordinations régionales de volontaires, des acteurs clés intéressés et motivés au sein des unités pastorales, des équipes de solidarité et sympathisants d'E&F. Parmi les bénéficiaires, l'on dénote 519 acteurs démultiplicateurs de changement (ADCh), des 8 500 responsables dans les paroisses et d'environ 68 000 paroissiens. La Commission Justice et Paix, et Action Vivre Ensemble sont aussi impliquées. Pour l'OSI.2, les autres parties prenantes comprennent les groupes cibles constitués de 120 enseignants et des jeunes d'environ 20 000 personnes. Les groupes cibles de l'OSI.3 comprennent les décideurs politiques d'environ 50 personnes et environ 99 820 agents du secteur principal.

19. Enfin, plusieurs partenaires limitrophes ont été impliqués dans la mise en œuvre du programme. Il s'agit des coordinations régionales de volontaires d'E&F (Cenalux, Juste terre, Cellule Liège, Coordination Hainaut; des acteurs clés, intéressés et motivés, au sein des unités pastorales tels que les prêtres, animateurs/assistants, groupes relais, caté, responsables solidarité/diaconie; des équipes de solidarité pluralistes constituées de sympathisants d'E&F; et des groupes relais d'enseignants et un nombre limité d'animateurs de jeunes.

3. METHODOLOGIE

3.1. Approche méthodologique

20. Une approche théorique cohérente avec une « théorie du changement (ToC) » reconstruite développée dans la note de cadrage pour analyser soigneusement les résultats attendus, les activités et les facteurs contextuels et leur potentiel à obtenir les effets souhaités a été appliquée à cette évaluation. L'approche était participative en utilisant une conception de recherche non expérimentale². Des méthodes mixtes (principalement qualitatives pour la collecte des données primaires et quantitatives pour l'analyse des données secondaires) ont été appliquées. L'évaluateur a adopté un processus collaboratif avec des communications et des consultations fréquentes avec le gestionnaire de l'évaluation, le comité de pilotage, et des réunions par le biais d'entretiens et de discussions de groupe avec des intervenants clés pour parvenir à un processus d'apprentissage et à une approche d'évaluation adaptés au contexte du programme en Belgique.

21. L'évaluation s'est déroulée en quatre phases : i) phase de démarrage ; ii) Collecte de données ; iii) Analyse des données et production du rapport final d'évaluation, iv) Réunion de débriefing et remise du rapport d'évaluation final à l'E&F. Les données ont été collectées explicitement pour assurer une représentation équitable des femmes et des hommes, en les sélectionnant délibérément pour les entretiens et groupes de discussion. Des données quantitatives ont été générées à partir de sources secondaires (documents de programme tels que les rapports d'avancement et de suivi, et les rapports des scores de performance) et des données primaires. Des thèmes transversaux tels que les droits de l'homme, l'égalité des sexes et la gouvernance ont été examinés. Des données désagrégées ont été générées aux différents niveaux d'analyse. Une matrice d'évaluation (ME), structurée autour des six critères d'évaluation, a été élaborée à partir des questions d'évaluation (annexe 4) et détaillant les sources, les outils et les approches qui ont été utilisés pour répondre à chaque question d'évaluation. La matrice a permis de garantir que la méthodologie était cohérente et rigoureuse, avec une triangulation entre différents types de données pour chaque catégorie et question. Il a soutenu une analyse comparative solide dans les domaines des résultats et des produits impliquant des parties prenantes et a abordé toute la portée du programme.

22. Des normes éthiques internationalement reconnues pour la recherche et l'évaluation ont été appliquées. À cette fin, tous les entretiens ont été menés avec le consentement préalable, éclairé et volontaire des répondants. La confidentialité de tous les participants à l'évaluation a été protégée à moins que leur permission de partage n'ait été accordée par eux et/ou sur demande.

3.2. Sources d'échantillonnage et collecte des données

23. La matrice d'évaluation résume les sources de collecte de données qui sont : i) les documents et fichiers du programme d'E&F compilés dans un Google Drive ; ii) les informateurs clés (E&F, Partenaires, Décideurs politiques) ; iii) des groupes de bénéficiaires ou publics cibles (FDGs) ; et iv) Données issues des réunions de débriefing et de la communication par courriers électroniques. Les documents internes et externes au programme et E&F ont été examinés comme indiqué dans la portée de cette évaluation. L'annexe 3 fournit la liste des documents consultés. Des documents supplémentaires recueillis lors des entretiens en ligne ont été ajoutés au Drive pour faciliter la référence. Les informations issues de l'examen documentaire ont été organisées en fonction des questions d'évaluation.

² L'équipe d'évaluation ne peut pas envisager une approche de conception expérimentale ou quasi-expérimentale car il n'y a pas de groupe de contrôle ou de choix aléatoire des bénéficiaires cibles.

24. Conformément au plan de travail approuvé, des entretiens ont été conduits auprès de 17 représentants des organisations partenaires, et de 9 participants aux groupes de discussions tous organisés en ligne. Les hommes et les femmes étaient libres d'exprimer leur opinion. Les femmes comptent pour seulement 29,4 % contre 71,6 % d'hommes dans les entretiens individuels. Mais elles étaient plus représentées dans les FDGs (56% contre 44% d'hommes).

3.3. Analyse des données et production du rapport final

25. Tous les outils de collecte de données ont été codifiés pour faciliter leur analyse. Toutes les analyses tiennent compte du sexe. Les données qualitatives ont été analysées à l'aide d'analyses thématiques et de contenu. Les réponses des personnes interrogées ont été examinées et codées par question et chacun des critères d'évaluation. Une rubrique d'analyse a été utilisée pour analyser les données et saisir les thèmes émergents, sur la base d'une analyse de modèle (convergente/divergente). Les réponses qualitatives ont été validées avec des informations quantitatives provenant des rapports du projet, ainsi que d'autres résultats/données disponibles.

26. Les données quantitatives et les statistiques recueillies ont été analysées en mettant davantage l'accent sur les statistiques descriptives telles que la distribution des fréquences à l'aide d'Excel. Une estimation globale de la performance du programme a été faite pour les indicateurs de produits et de résultats, en examinant le score moyen des progrès réalisés de 2017 à 2020 uniquement. Ainsi, les résultats globaux des extraits (objectif) et des résultats ont été obtenus par comparaison croisée et validation de chaque indicateur atteint parallèlement au cadre des résultats pour examiner le niveau de réalisation par rapport aux cibles des indicateurs. Ensuite, quatre échelles de Likert ont été adoptées pour fournir une estimation du niveau de performance des indicateurs de produits et de résultats, tels que : insatisfaisant, moins satisfaisant, satisfaisant et très satisfaisant. Cependant, la fiabilité et la validité de ces résultats ne peuvent être assurées car la plupart n'ont pas été désagrégés et l'évaluateur ne peut assurer leur qualité. De plus, la triangulation (entre les sources, les méthodes et les données) a été utilisée pour confirmer ou infirmer les résultats obtenus des sources de données primaires et secondaires utilisées. L'analyse porte sur les questions suivantes : Le programme a-t-il influencé ou a-t-il apporté une contribution importante aux résultats observés ? si oui, comment ? Et si non, pourquoi ?

3.4. Limites et mesures d'atténuation

27. Le plan de travail de l'évaluation a été suivi comme prévu. La collecte de données s'est achevée favorablement et aucune contrainte majeure n'a été rencontrée à l'exception d'un court retard rencontré au début et durant le processus de collecte des données primaires en raison de l'indisponibilité de certains informateurs clés, mais sans impact significatif sur l'ensemble du processus. Cependant, peu de défis ayant une incidence limitée sur l'évaluation ont été identifiés et résumés dans le tableau 5.

Tableau 5 : Limites et mesures d'atténuation

Principaux défis	Mesures d'atténuation
Disponibilité et qualité des données	<ul style="list-style-type: none"> - Les réunions virtuelles avec des Informateurs Clés (KIs) spécifiques ont été priorisées autant que possible - Des documents officiels pertinents disponibles ou des ensembles de données et des informations ont été utilisés - Une triangulation des données par source et par méthode a été appliquée

Disponibilité des staffs	- Interviews via zoom, Teams, et par téléphone (WhatsApp)
Timing de la mission	<ul style="list-style-type: none"> - Entretiens avec des informateurs clés qui peuvent fournir des informations secondaires sur les opérations qui ne peuvent pas être observées directement et utiliser les évaluations disponibles telles que les évaluations ad hoc individuelles par les partenaires de mise en œuvre. - Les entretiens ont été menés via des appels téléphoniques et Teams/Zoom pour les informateurs clés qui étaient disponibles.
Absence de contrefactuels	- Avec la triangulation, l'évaluation a analysé les perceptions des informateurs clés sur le rôle et les effets des interventions du programme en combinaison avec un jugement général pour évaluer la performance et le niveau de réalisation des résultats.

4. RESULTATS

28. Les résultats sont organisés selon les critères et principales questions d'évaluation.

4.1. Pertinence

Dans quelle mesure le programme a-t-il répondu aux besoins et aux préoccupations / priorités des bénéficiaires et/ou des publics cibles (femmes et les hommes) ?

29. Suivant la revue documentaire et les entretiens avec des informateurs clés, le programme est aligné sur les besoins et les priorités des publics cibles, y compris les femmes et les hommes appartenant aux coordinations régionales, des paroisses (partenaires de sensibilisation et de diffusion des messages de récoltes des fonds dans le cadre du festival "Nourrir Liège", des collaborations avec les acteurs de la ceinture alimentaire liégeoise), des écoles très investis dans des groupes et participent à la stratégie des SMS, des équipes de solidarité avec encrage local (forces pour mobiliser le public), , et des plateformes et collectifs formés des sympathisants et autres bénévoles. Par ailleurs, les informateurs clés rencontrés sont unanimes sur le fait que les analyses faites par E&F prennent en compte les problèmes d'actualité et les évolutions futures par exemple sur les inégalités entre le Nord et le Sud notamment la dette du Tiers Monde, la sécurité et la souveraineté alimentaires, et les changements climatiques.

30. En outre, le programme a donné une place de choix dans l'implication des personnes ciblées qui soutiennent les communautés avec des formations pour promouvoir des bases solides. Un accent particulier a été mis sur l'adoption de la méthodologie de « Joseph Cardijn » (voir-juger-agir) pour soutenir des discussions sur les groupes thématiques, la co-construction du processus avec les publics cibles et les acteurs paroissiaux, laquelle tient compte des demandes des bases sociales sur le programme I321. Les interventions sur le plaidoyer politique constituent une porte d'entrée thématique et d'analyse systémique des enjeux mondiaux qui touchent les questions d'accaparement des terres et la sécurité alimentaire particulièrement au Sud, la promotion de l'agroécologie, et la souveraineté alimentaire.

31. En conformité au cadre stratégique 2020-2024 d'E&F, l'évaluation note en sus que la conception des projets a été fait à partir des réalités locales pour s'assurer que les projets sont adaptés aux besoins exprimés par exemple en lien avec les préoccupations des agriculteurs (volet agroécologie) et/ou des paroisses en ce qui concerne la levée des fonds. Le programme a apporté des réponses aux demandes des enseignants et publics cibles de manière proactive avec la proposition des outils pédagogiques tels que les modules de conscientisation.

Dans quelle mesure le programme a-t-il répondu aux besoins et aux préoccupations / priorités des partenaires ?

32. Le programme a répondu aux besoins et aux priorités des partenaires lesquels sont impliqués de manière complémentaire dans les actions de plaidoyers, de renforcement des capacités et la promotion de l'agroécologie. Les preuves issues de l'examen documentaire confirment que l'ensemble des résultats attendus sont alignés aux changements structurels nécessaires pour pousser des revendications politiques, et les priorités des partenaires selon leur disponibilité pour des processus de durée variable (un peu court et moins longs). Le programme a pris en compte des priorités stratégiques (cadre stratégique) qui disposent des obstacles liés au commerce international, à la dette (remboursement) qui empêche des investissements dans l'agriculture. Par exemple, certains partenaires militent pour la fin des injustices tels que la nécessité de blocage

aux multinationales lorsqu'elles investissent dans les pays du sud sans respecter le droit international sur le respect de la protection de l'environnement, etc.).

33. Parallèlement, le programme soutient les priorités des autres partenaires qui travaillent pour la promotion de la cohésion sociale malgré la faible implication des jeunes dans les campagnes de plaidoyers, la lutte contre l'insécurité alimentaire et dont contre la faim, la protection de l'environnement avec la participation des associations environnementales, ONG de solidarité internationale ; des recherches innovantes avec la coopération des universités sur le genre et le développement ; le développement des partenariats pour le plaidoyer politique. Cependant, E&F semble plus confortable et plus actif au sein de la coalition de lutte contre la faim contrairement au volet plaidoyers par exemple sur le traité sur la charte de l'énergie soutenue notamment par la coalition climat. Aussi, les volet conscientisation et la mobilisation citoyenne au niveau local nécessite des efforts additionnels notamment pour tout ce qui concerne les actions de plaidoyers politique sur les sujets sensibles tels que l'accaparement des terres assez rependu au sud, et les inégalités Nord/Sud. Ceci concerne aussi la question des ressources (temps de travail disponible) pour accompagner des dynamiques de mobilisation citoyenne ("efforts additionnels" dans la cadre spécifique des actions de plaidoyer politique local. La mobilisation citoyenne au niveau local couvre un spectre plus large que le plaidoyer politique local.

Dans quelle mesure le programme répond-il aux priorités nationales et aux Objectifs de Développement Durables (ODDs) ?

34. Globalement, le programme a été pertinent en établissant des liens entre les enjeux environnementaux et la justice sociale lesquels sont conformement aux priorités nationales. Des actions concrètes ont été déployées parmi les acteurs associatifs comme dans le grand public telles que les marches pour le climat avec le slogan « Rights now » et plusieurs manifestations. Celles-ci impliquent la participation du monde politique afin de stimuler l'intégration de ces liens dans les discours politiques (exemple, la note politique du Conseil Wallonie-Bruxelles de la Coopération Internationale de juin 2019).

35. Le programme dans son approche centrée sur la "justice climatique et sociale" est que plus pertinent. La mise en œuvre implique la participation de diverses acteurs nationaux (public et privé) de manière répétitive pour intervenir dans des activités organisées par d'autres associations telles que le réseau Idée et l'ACRF, les mobilisations croissantes du grand public autour des enjeux climatiques et écologiques, l'enjeu étant placé sur la promotion de la justice climatique. Ainsi, le programme permet de mieux percevoir ces enjeux, à identifier les leviers d'action et à se mobiliser avec la participation des animateurs régionaux par exemple à la COP 24 de 2020 et aux marches pour le climat. Ces événements permettent aux animateurs régionaux d'établir systématiquement des liens entre les contenus abordés et les enjeux globaux qui font la une de l'actualité (changement climatique, modèles agricoles, transition énergétique et sociétale).

36. Une autre stratégie d'alignement du programme aux priorités nationales réside dans la prise en compte de manière explicite des textes et législations existantes dans la conception du programme. Ce qui favorise le travail des partenaires autour de la construction d'une solidarité internationale pour un monde plus juste, avec le focus sur la justice sociale et environnementale (principes agroécologique) dans une démarche collective de la société civile.

37. Enfin, les preuves issues de l'examen documentaire ainsi que les entretiens avec les informateurs clés permettent de soutenir que le programme est pertinent et aligné sur les ODD. Ses résultats attendus sont alignés sur les ODD ciblés, comme indiqué dans le tableau 6.

Tableau 6 : Alignement des résultats du programme aux priorités nationales et ODDs correspondants

Résultats attendus	ODDs Correspondants
OSI.1	
Résultat 11 - Les ADCh membres des équipes de coordination régionales adhèrent à la vision d'E&F sur la souveraineté alimentaire, maîtrisent les thématiques du programme et participent activement à la stratégie d'ECMS dans leur région.	2 - Zéro faim 5 – Egalité genre 10 – Réduction des inégalités 12 – Consommation et production durables 13 – Action Climatique 17 – Partenariats mondiaux
Résultat 12 - Les acteurs clés des UP – intéressés et motivés – prennent conscience que les thématiques de solidarité internationale sont constitutives de leur engagement chrétien	5 – Egalité genre 10 – Réduction des inégalités 13 – Action Climatique
Résultat 13 - Les équipes de solidarité constituées de sympathisants d'E&F relaient les campagnes et participent aux actions de solidarité d'E&F, mobilisent un public plus nombreux et contribuent davantage au processus de la transition sociale, économique et écologique.	2 - Zéro faim 5 – Egalité genre 10 – Réduction des inégalités 13 – Action Climatique 17 – Partenariats mondiaux
OSI.2	
Résultat 21 - Le groupe relais national d'enseignants s'étoffe, s'organise, intervient dans les établissements scolaires et est porteur de la vision de souveraineté alimentaire et des thèmes du programme auprès de nouvelles écoles.	4 - Education 5 – Egalité genre 10 – Réduction des inégalités
Résultat 22 - Des nouveaux groupes relais d'enseignants se créent dans les différentes régions/provinces.	4 - Education 5 – Egalité genre
Résultat 23 - Des enseignants et des élèves sont porteurs ou facilitateurs d'initiatives de changement dans leur établissement.	4 - Education 5 – Egalité genre 10 – Réduction des inégalités
OSI.3	
Résultat 31 - L'expertise d'E&F est développée avec des partenaires du sud.	10 – Réduction des inégalités 13 – Action Climatique 17 – Partenariats mondiaux
Résultat 32 - Des alliances sont nouées et renforcées sur le thème de la souveraineté alimentaire nord et sud, en vue de la mobilisation au nord et du plaidoyer nord-sud.	2 - Zéro faim 10 – Réduction des inégalités 12 – Consommation et production durables 17 – Partenariats mondiaux
Résultat 33 - Des informations clés, dont celles émanant des luttes des partenaires Sud impactées par des décisions prises au Nord, sont mises à la portée des décideurs de façon pertinente pour qu'elles soient appropriables	10 – Réduction des inégalités 17 – Partenariats mondiaux

4.2. Efficacité

Dans quelle mesure les stratégies mises en œuvre ont contribué à l'atteinte des résultats ?

38. A l'aide des rapports annuels et rapports de scores de performances (2017, 2018, 2019 et 2020), l'évaluateur a effectué une analyse des indicateurs de résultats afin de guider le processus d'estimation des progrès réalisés vers les résultats attendus. Comme dans l'ensemble du programme y compris les tous les OS, l'évaluation trouve que tous les indicateurs de résultats sont « SMART » avec des cibles spécifiques. La

nature SMART de ces indicateurs a probablement favorisé le processus de rapportage sur le niveau des progrès accomplis. Cependant, il n'existe aucun contrôle des preuves et aucun moyen de vérification des cibles atteints. En outre, la justification des indicateurs dans le cadre de résultats n'est pas explicite, ce qui rend les cibles de produits plutôt aléatoires car non désagrégés par localité et par genre. Néanmoins, l'évaluation note que tous les indicateurs de résultats ont des baselines. Ce qui a certainement facilité la mesure des progrès réalisés vers l'atteinte des résultats.

39. Les partenaires ont fourni des efforts considérables pour atteindre les résultats prévus pour les volets chrétien, éducation, souveraineté et sécurité alimentaire, et plaidoyers politiques. Ces résultats obtenus ont été rendus possible grâce à l'implication d'un nombre assez conséquent des partenaires et leur diversification sur l'ensemble des thématiques traitées. L'atteinte des résultats a également été facilitée par des plaidoyers et sensibilisation multiformes pour susciter une réelle prise de conscience par les populations (Nord et Sud) indispensable à la recherche d'un équilibre entre le Nord et le Sud en matière de développement. Le programme a fortement appuyé le développement des outils pédagogiques et leur déploiement pour véhiculer les messages dans le cadre par exemple des retraites sociales qui sont présentées aux jeunes, tels que le développement des capsules vidéo sur l'agroécologie (dossiers pédagogique). L'implication des médias de masse et des formules de diffusion des communications diverses (films, témoignages, conférences, débats, et vidéos de démonstrations) a été très utile pour toucher le grand public tout au long de la vie du programme.

40. Dans l'ensemble, la plupart des résultats ont été réalisés et manière très satisfaisante pour chaque groupe de résultats des OSI.1, 1.2 et OSI.3. En effet, l'analyse des scores de performances ainsi que des tableaux de résultats (Tableaux 7, 8 et 9) montrent que tous les cibles d'indicateurs de résultats ont été atteints pour chaque groupe de résultats conformément aux cadres des résultats des sous-objectifs. Cependant, en 2020 et en raison de l'impact de la pandémie de COVID-19, l'absence de chiffre pour l'indicateur 1.1 (OSI.1, objectif spécifique) se justifie par la mise en place d'un CRM qui a empêché le suivi de l'indicateur 1.1 en 2020. Par ailleurs, les cibles très élevées de l'indicateur 1.3 résultent d'un travail fait sur la captation des adresses mails des relais (durant le 1er confinement pour le travail numérique) et d'enrichissement des données lors du travail sur le CRM.

41. E&F dispose d'une expertise énorme sur les différentes interventions menées et très souvent soutenus par le travail de veille, et par la forte collaboration entre experts belges et partenaires du Sud très visibles dans les campagnes et dans les dossiers. L'existence des groupes de volontaires ou membres de groupes locaux qui ont une expertise pointue ("volontaires permanents"), utile à l'organisation des travaux de terrain y compris les voyages d'échanges entre le Nord et le Sud. Aussi, le programme a impliqué des équipes de volontaires (enseignants) notamment dans le volet éducation avec l'approche faire-faire pour toucher de nouveaux enseignants (OS 1.2).

Tableau 7 : Progrès vers l'atteinte des indicateurs de résultats du programme (OSI.1) en 2017-2020.

Indicateurs	Baseline	Réalisé (2017)	Réalisé (2018)	Réalisé (2019)	Réalisé (2020)	Moyenne (17-20)
Objectif spécifique : Les acteurs démultiplicateurs de changement (ADCh) proches d'E&F – volontaires, acteurs clés dans les unités pastorales (UP), sympathisants actifs – augmentent en nombre, sont davantage conscients et formés sur les enjeux de la souveraineté alimentaire et s'engagent dans des initiatives de transition (avec, en dehors ou contre le système) et contribuent au renforcement de ce mouvement.						
1.1 : Nombre de volontaires, acteurs UP et sympathisants actifs	519	519	647	632	-	+100%

12 : Nombre d'initiatives prises par les volontaires, acteurs des UP et sympathisants actifs	133	133	56	85	349	+100%
Résultat 11 : Les ADCh membres des équipes de coordination régionales adhèrent à la vision d'E&F sur la souveraineté alimentaire, maîtrisent les thématiques du programme et participent activement à la stratégie d'ECMS dans leur région.						
111 : Nombre d'ADCH qui participent aux formations prévues dans les plans de travail régionaux et nationaux, notamment celles consacrées aux rapports de genre	51	51	53	61	60	+100%
112 : Nombre d'ADCH qui utilisent et diffusent les outils d'animation	52	6	53	61	60	+100%
113 : Nombre d'ADCH qui utilisent les nouveaux outils électroniques de partage et d'échange d'information	50	112	166	178	2227	+100%
Résultat 12 : Les acteurs clés des UP – intéressés et motivés – prennent conscience que les thématiques de solidarité internationale sont constitutives de leur engagement chrétien ; ils comprennent davantage les thématiques du programme, prennent conscience de l'impact des comportements au nord sur le sud, découvrent des initiatives concrètes de transition et y adhèrent, diffusent les valeurs et messages du programme auprès de leurs publics.						
121 : Nombre d'acteurs clés ayant participé à une formation d'E&F	50	65	239	206	259	+100% (754)
122 : Nombre d'activités de sensibilisation organisées par des acteurs clés mettant en évidence le lien nord-sud	86	239	206	70	754	+100%
Résultat 13 : Les équipes de solidarité constituées de sympathisants d'E&F relaient les campagnes et participent aux actions de solidarité d'E&F, mobilisent un public plus nombreux et contribuent davantage au processus de la transition sociale, économique et écologique.						
131: Nombre d'initiatives des équipes pour faire connaître les alternatives locales de TC	18	18	40	76	88	+100%
132: Nombre de dynamiques de réseautage mises en place par les équipes de solidarité	10	10	29	72	95	+100%

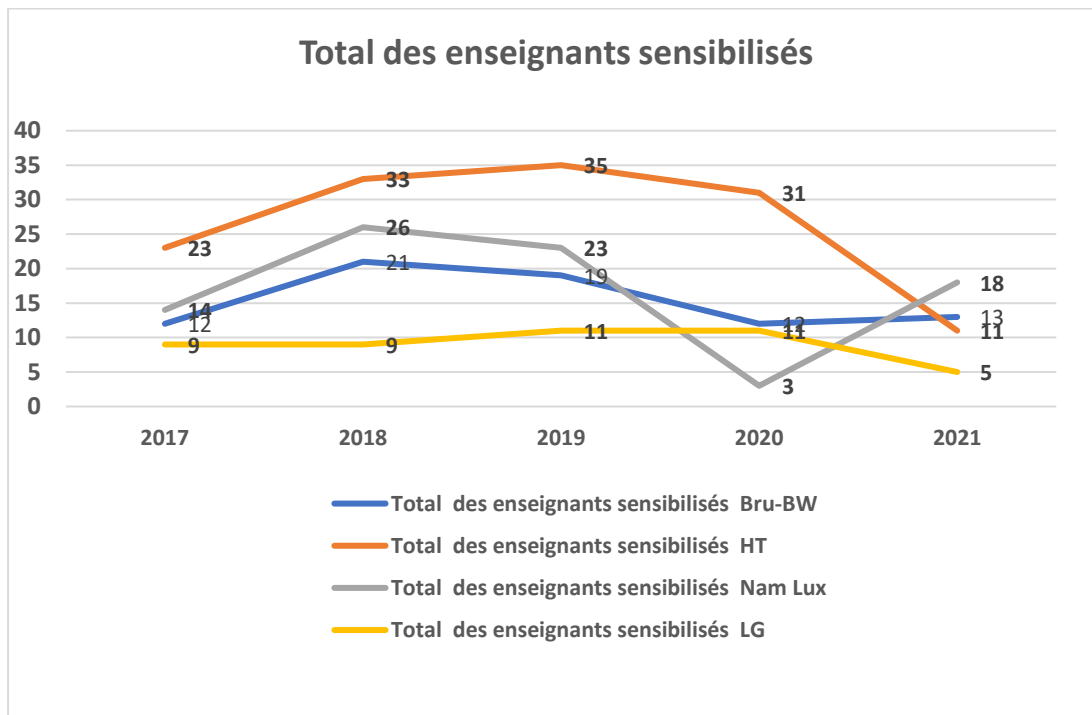
Tableau 8 : Progrès vers l'atteinte des indicateurs de résultats du programme (OSI.2) en 2017-2020.

Indicateurs	Baseline	Réalisé (2017)	Réalisé (2018)	Réalisé (2019)	Réalisé (2020)	Moyenne (17-20)
Objectif spécifique : Davantage d'enseignants du secondaire (dont une partie significative des filières techniques et professionnelles) sont sensibilisés aux thématiques de la souveraineté alimentaire, se forment à l'utilisation des outils et relaient les contenus auprès de leurs élèves.						
2 Nombre d'enseignants actifs	79	58	89	88	57	92.4%
Résultat 21 : Le groupe relais national d'enseignants s'étoffe, s'organise, intervient dans les établissements scolaires et est porteur de la vision de souveraineté alimentaire et des thèmes du programme auprès de nouvelles écoles.						
211 Nombre d'enseignants membres du groupe relais national formés	6	6	6	6	7	+100%
212 Nombre d'interventions assurées par les membres du groupe relais national	18	41	120	177	199	+100%
Résultat 22 : Des nouveaux groupes relais d'enseignants se créent dans les différentes régions/provinces						

221 Nombre de groupes relais régionaux	0	0	1	2	2	+100%
222 Nombre d'interventions des groupes régionaux	0	0	16	39	67	+100%
Résultat 23 : Des enseignants et des élèves sont porteurs ou facilitateurs d'initiatives de changement dans leur établissement						
231 Nombre d'initiatives prises dans les établissements	10	18	29	42	59	+100%
232 Nombre d'enseignants et d'élèves porteurs	160	269	853	1723	1939	+100%

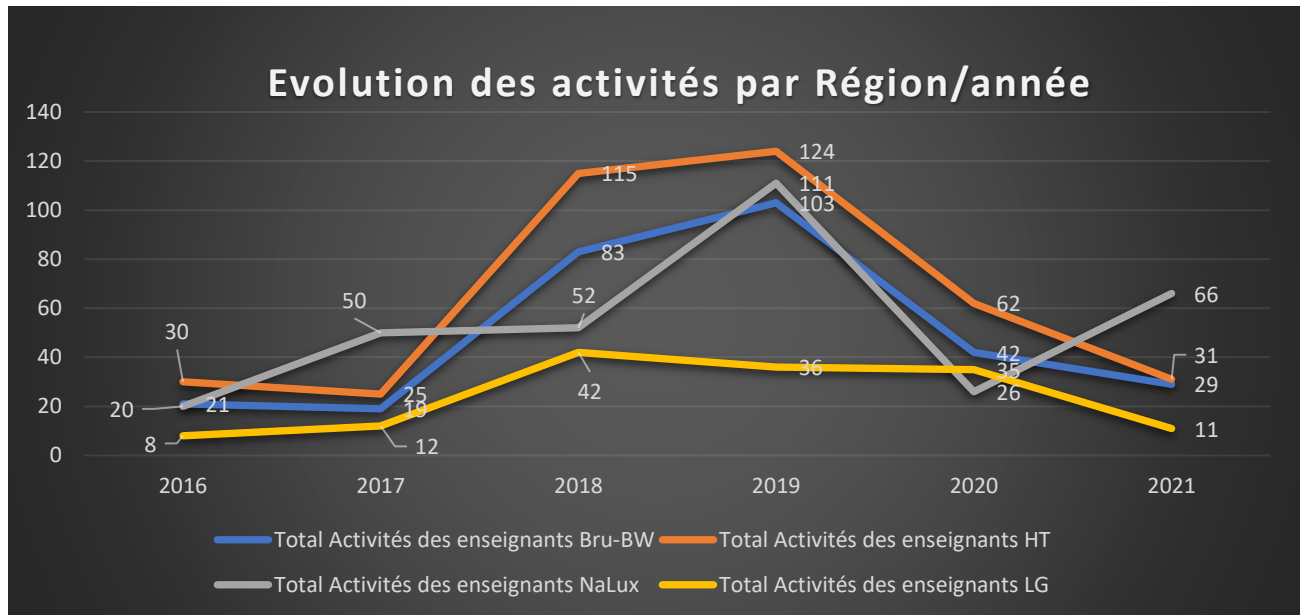
42. De même, tous les cibles d'indicateurs de résultats ont été atteints pour l'OSI.2. Quoique le nombre total des enseignants touchés soit élevé par rapport aux prévisions (184/103, soit 177%), force est de constater que ce résultat a connu une baisse depuis 2020 à cause des restrictions liées à la COVID-19. Les activités de sensibilisation ont été plus performantes dans la région de HT malgré la réduction de l'activité dès l'année 2020 pour les mêmes raisons suscitées Figure 1. La figure 2 indique que les activités des enseignants ont évolué significativement de 2017 à 2019, puis ont chuté considérablement en 2020 et 2021 à cause de l'impact de la COVID. Les résultats les plus importants ont été observés à HT en 2018 et 2019, tandis que peu d'activités ont été réalisées à Liège.

Figure 1 : Evolution des activités de sensibilisation des enseignants entre 2017 et 2021.



Source : Tableau de suivi des indicateurs du programme DGD (OSI.2)

Figure 2: Evolution des activités des enseignants par région et par an de 2016 à 2021.



Source : Tableau de suivi des indicateurs du programme DGD (OSI.2)

43. En ce qui concerne l'OSI.3, l'évaluation n'a pas trouvé des références qui renseignent sur l'atteinte des deux cibles d'indicateurs de résultats de l'objectif spécifique (31 et 32). Nonobstant, les autres cibles d'indicateurs des trois groupes de résultats ont été atteints voir même dépassées. L'évaluation note que le nombre de décideurs ayant pris conscience des enjeux de la souveraineté alimentaire et en faveur de l'agriculture paysanne varie d'une année à l'autre avec un chiffre cumulé de 52 décideurs politiques. De même, le nombre de décideurs qui s'engagent en faveur d'un système alimentaire durable et juste est de 23 acteurs politiques de 2017 à 2020.

44. La complémentarité entre VE et E&F a été très utile pour la mobilisation avec le sud et tout en renforçant l'enracinement dans les associations belges pour pousser la collaboration Nord-SUD. La collaboration entre les partenaires du Nord et ceux du Sud a été facilitée par la conclusion d'une convention de collaboration notamment avec la participation des chargés d'études dans le Sud (Madagascar, Philippines, et RDC) sur les enjeux foncier et accès à la terre. Par ailleurs, les activités s'appuient sur l'existence de plusieurs accords dont l'application continue de faire défaut. L'on peut citer par exemple les accords des gouvernements régionaux (Wallonie, Flandre, Bruxelles) . Sur la base de ces engagements, des activités de rappel sur la mise en œuvre de ces accords ont été développées. L'on note aussi l'accord du gouvernement fédéral qui mentionne par exemple l'annulation des dettes bilatérales et multilatérales pour les pays du Sud. Ce qui constitue un point d'appui pour interpeller les gouvernements à respecter leurs engagements à mettre en œuvre l'annulation des dettes des pays du Sud. A

45. Quoique divers publics cibles soient hautement sensibilisés sur les enjeux de solidarité internationale autour des thématiques retenues, force est de constater les messages ont du mal à passer et donc des efforts supplémentaires pourront permettre d'étendre le champ d'action des interventions du programme particulièrement après l'épisode COVID-19 auprès des décideurs politiques tant du Nord que du Sud. Certains informateurs clés affirment par exemple qu'une très petite portion des publics politiques Belge a été touché malgré une nette progression des indicateurs dans les secteurs touchés. Il aurait été souhaitable de

développer des questions stratégiques et approches pédagogique argumentaires dans les actions de plaidoyers politiques pour se rapprocher davantage du grand public.

Tableau 9 : Progrès vers l'atteinte des indicateurs de résultats du programme (OSI.3) en 2017-2020.

Indicateurs	Baseline	Réalisé (2017)	Réalisé (2018)	Réalisé (2019)	Réalisé (2020)	Moyenne (17-20)
Objectif spécifique : Par le biais de l'influence (expertise, légitimité, mobilisation, lobbying) d'E&F et de différents réseaux et partenariats nord et sud, des décideurs, concernés dans leur fonction politique par la souveraineté alimentaire et indécis quant à ses enjeux, prennent connaissance des enjeux, œuvrent pour limiter la prépondérance dans les politiques agricoles et alimentaires du modèle de l'agrobusiness, promeuvent des alternatives à celui-ci et facilitent la participation des sociétés civiles dans les politiques en la matière.						
31 Nombre d'étude de cas au Sud sur la problématique de la terre, rapports de genre compris	1	-	-	-	-	-
32 Nombre de documents (produite ou diffusée) prenant en compte les analyses, témoignages et revendications du Sud, rapports de genre compris	2	-	-	-	-	-
Résultat 31 : L'expertise d'E&F est développée avec des partenaires du sud.						
311 Apports d'E&F intégrés dans les travaux des plateformes (courriels, rapports de réunions, documents politiques produits par les plateformes)	5	0	1	3	2	+100% (cumule)
312 Lead d'E&F dans des actions et documents de plaidoyer/mobilisation des plateformes (courriels, rapports de réunions, actions de plaidoyer/mobilisation et documents politiques produits par les plateformes)	1	2	3	7	6	+100% (cumule)
Résultat 32 : Des alliances sont nouées et renforcées sur le thème de la souveraineté alimentaire nord et sud, en vue de la mobilisation au nord et du plaidoyer nord-sud.						
3.2.1. Nombre de sollicitations en direction des décideurs et accueillies favorablement par eux	6	11	14	24	14	+100%
3.2.2. Nombre de prises de position publiques	4	2	10	10	7	+100%
Résultat 33 : Des informations clés, dont celles émanant des luttes des partenaires Sud impactées par des décisions prises au Nord, sont mises à la portée des décideurs de façon pertinente pour qu'elles soient appropriables (tables-rondes, événements, dialogues, lobby, interpellations, formations, médias, etc.). Par ailleurs, être mis en face de cas concrets auxquels sont confrontées les populations du sud suite à des décisions prises au nord facilite la prise de conscience des décideurs touchés.						
331 Nombre de décideurs ayant pris conscience des enjeux de la souveraineté alimentaire et en faveur de l'agriculture paysanne	7	0	15	23	14	+100%
332 Nombre de décideurs qui s'engagent en faveur d'un système alimentaire durable et juste, etc.	3	1	4	10	8	+100%

Dans quelle mesure le dispositif de suivi et d'accompagnement, sur le plan méthodologique, de l'organisation et des ressources humaines est-il le plus adéquat pour atteindre les résultats escomptés ?

46. Plusieurs dispositifs de suivi et d'accompagnement ont permis d'atteindre les résultats escomptés sur les plans méthodologique, de l'organisation et la gestion des ressources humaines. Ces dispositifs se déclinent par une bonne coordination du pôle régional, la réorganisation de la coordination et le mécanisme de suivi et évaluation, la mise en place d'une unité de coordination des outils de terrain avec le développement du processus SMS sur tout le programme pour la collecte et la diffusion des informations. En outre, l'utilisation du tableau de suivi des indicateurs (atteints et ceux difficilement atteints) chaque année pour le suivi du niveau d'atteinte des indicateurs permet de réajuster ou apporter des efforts supplémentaires. Le suivi des activités se focalise très souvent sur le ciblage des groupes et régions les plus importants. Le processus d'accompagnement est aussi soutenu par la production des analyses sur l'agroécologie, les règles de commerce internationale et vulgarisation des résultats auprès des partenaires via des conférences et débats. En ce qui concerne le pôle jeune, l'accompagnement est fait au niveau des écoles avec une sensibilisation à tout ce qui fait obstacle à l'agroécologie, l'usage des outils tels que les photos, vidéos, dépliants, etc. pour montrer que l'agroécologie est importante à l'agrobusiness. Par ailleurs, un accent est mis sur le volet éducation au suivi et accompagnements rapprochés avec les bénévoles enseignants. La collaboration avec les bases est renforcée par une présence régulière en région pour travailler avec les partenaires. Ce qui permet de toucher du doigt des spécificités régionales comme à Liège, Bruxelles, et/ou à Namur ; et donc permet de soutenir des collaborations avec ces bases tout en suscitant de nouveaux projets ou activités d'animation, et de démultiplier les travaux d'E&F. L'implication des relais locaux a permis une bonne couverture territoriale de l'ensemble des régions wallonne et bruxelloise.

47. Ce processus d'accompagnement des groupes engendre le développement des synergies locales pour la diffusion des actions directement auprès des publics cibles. Celle-ci s'appuie par exemple sur la collaboration avec les plateformes Afrique centrale et des réunions d'ONGs Nord et Sud (organisations belges qui travaillent avec les organisations du Sud). Toutefois, il est nécessaire de noter que le processus d'accompagnement varie selon le public cible. Par conséquent, la méthodologie change et s'adapte à chaque public pour pouvoir toucher les indicateurs et faciliter la production des rapports de suivi. Le suivi et accompagnement des actions de plaidoyers s'appuie sur l'usage des marqueurs de progrès pour faire avancer les combats politiques et les médias pour soutenir et relancer les débats politiques. Cependant, les partenaires dénotent une présence irrégulière d'E&F dans les médias. Par exemple, les affiches d'E&F sont visibles dans les rues (weekend des îles de paix), mais E&F n'a pas l'air d'être vu physiquement en dehors des réseaux sociaux. Certes la production des outils pédagogiques est importante (posters riches et pleins de sens) pour la sensibilisation du public. Mais il est nécessaire de produire des capsules assez courtes pour éviter de perdre de temps et de perdre l'attention du public cible.

48. Les partenaires trouvent que les approches et outils adoptés sont moins adaptés en Belgique, notamment les outils sur l'accaparement des terres. Les activités concrètes sur le terrain ou témoignages ne sont pas toujours disponibles dans les contenus, ce qui nécessiterait le renforcement des visites d'échanges et la participation des partenaires du Sud dans les vidéoconférences, et le renforcement de la diffusion des messages sous forme de bouquins ou fiches de communication.

Quels sont les facteurs positifs et négatifs ayant soit favorisé ou entravé l'atteinte des résultats escomptés ?

49. L'évaluation a identifié des facteurs positifs et négatifs qui ont affecté la performance du programme. Plusieurs facteurs positifs ont contribué à l'atteinte des résultats observés. Par exemple, les acteurs rencontrés soulignent que l'agroécologie est citée et acceptée comme une stratégie gouvernementale pour la mise en place de l'agriculture durable notamment avec sa composante appui au changement climatique. Ce qui facilite l'adhésion d'un grand nombre de publics pour la cause agro-climat. L'atteinte des résultats a aussi été facilitée par la mise en œuvre des activités durant les périodes hors campagnes (période de carême), sensibilisation et campagnes ECMS. Les missions de Carême constituent ainsi des opportunités de partage, de promotion et distribution de la documentation. L'on note aussi le travail avec le SEGEC (Secrétariat général de l'Enseignement catholique en communautés française et germanophone de Belgique) qui sert de relais de communication pour les activités de plaidoyers.

50. En outre, les documentations sont toujours à la pointe des injustices sociales (être bien informé pour aller vers les autres). Les documents écrits sont très appréciés. De même, le partage des dossiers de campagne entre partenaires, des outils numériques/électroniques (vidéos, audios, etc.) et physiques (affiches, dépliants, posters, etc.) ont été assez efficaces. L'on note une dynamique différente au Sud qu'au Nord de Liège suivant l'encrege régionale avec les acteurs paroissiaux. Le lien avec les partenaires a été très important par exemple pour soutenir les activités de voyages avant, pendant et après (avant la covid-19). L'on note aussi l'implication des groupes transversales ou organes (Ex. département éducation, service politiques, département partenariat international) dans la construction des campagnes en partant des envies et souhaits des partenaires et les publics cibles, ce qui permet d'être en contact avec ces derniers pour soutenir des liens forts lesquels facilitent l'animation des plaidoyers.

51. Enfin, la forte collaboration avec le service politique (pas directement rattaché aux activités sur des sujets comme l'appel à l'annulation de la dette du Congo) a été très utile pour soutenir les synergies développées. Par exemple, ce constat a été relevé dans la forte collaboration et alliance avec les OSC en Belgique. Le partenariat avec les partenaires du Sud avec plusieurs études sur les thématiques d'accaparement des terres (ex. Madagascar) a donné des résultats politiques satisfaisants grâce à un plaidoyer sur la distribution des certificats fonciers pour la protection juridique des populations face aux grandes multinationales.

52. Néanmoins, plusieurs facteurs ont perturbé le processus d'atteinte des résultats escomptés. Il s'agit notamment de l'impact de la COVID-19 surtout entre 2020 et 2021 avec les restrictions gouvernementales qui imposent par exemple les confinements, la restriction des mouvements, et la fermeture des frontières terrestres et aériennes. Ce qui a rendu impossible de faire venir des partenaires du Sud et vice versa ; et donc la difficulté de mobilisation de tous les partenaires en Belgique et dans les coordinations locales. La COVID-19 a donc réduit l'efficacité des actions de plaidoyers dans la collaboration avec les partenaires avec le Sud à cause de l'impossibilité de voyager. Avec les limitations des déplacements dans l'espace public, les plaidoyers nécessitent des mobilisations citoyennes, mais toujours pas encore rétablis. Les organisations partenaires ont adopté la distanciation physique ainsi que le mode de travail en ligne pour organiser les activités et réunions prévues. La pandémie a provoqué certains changements en raison des obstacles rencontrés dans la mise en œuvre du programme.

53. De plus, l'absence de clarté dans la répartition des objectifs spécifiques par région et par coordination a fortement perturbé les phases de préparation et de planification des plaidoyers notamment pour l'OSI.3. Aussi, l'absence d'indicateurs au départ pour certaines activités comme les formations ont rendu peu visible le ciblage des participants. Les activités de mobilisation ou récolte de fonds ont été moins performantes à cause de la COVID-19 (absence de proactivité avec des sensibilisations). L'on note aussi le vieillissement des équipes de bénévoles qui sont pour la plupart âgés de +50 ans. Les jeunes sont peu intéressés et faiblement

impliqués dans les activités développées. Les partenaires soulignent aussi l'existence des stigmatisations sur les religions et les origines du sud. Ce qui démotivent très souvent certains partenaires du Sud.

54. Par ailleurs, l'initiative de transition est moins acceptable dans la mesure que cela demande des efforts et du temps supplémentaire. Même si les études sont pertinentes et aident à comprendre les thématiques de terrain (activités pastorales), elles ne sont pas faciles à être conduites dans les communautés. Les informateurs clés interrogés soulignent que la difficulté des unités pastorales réside dans le fait que plusieurs sont décimées. Il est difficile de trouver des personnes/volontaires pour porter les activités, avec moins de soutien des églises qui s'occupent davantage des finances et moins d'attention sur les valeurs chrétiennes indispensables pour soutenir une justice et fraternité mondiale.

4.3. Efficience

Dans quelle mesure les ressources du programme répondent ou pas aux besoins des projets mis en œuvre ?

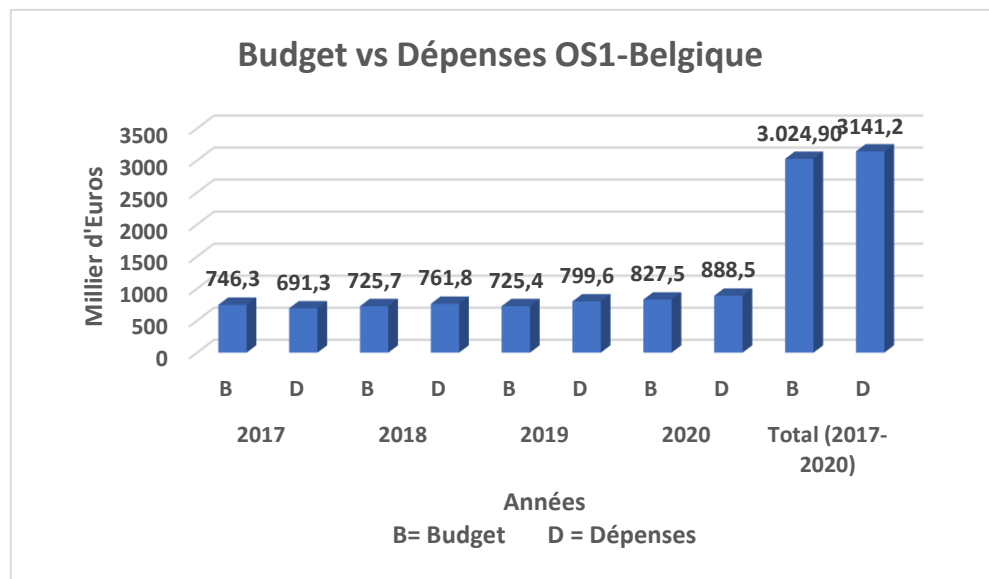
55. Les informateurs clés interrogés révèlent que les ressources ont répondu aux besoins du programme mis en œuvre. La capacité d'absorption du programme (dépenses totales) est élevée de l'ordre de 104% (3,141,200 EUR sur un budget total de 3,024,900 EUR) de 2017 à 2020 (Figure 3). Les différentes fluctuations entre les budgets et les dépenses se justifient par le fait que les budgets sont échelonnés d'une année à l'autre lesquels sont soutenus par les fonds propre d'E&F supplémentaires.

56. Conformément à l'estimation budgétaire, l'évaluation révèle que seulement 04% du budget total ont été alloués à l'investissement, 28% ont été consacrés à la gestion du programme et 68% aux salaires (personnel).

Les personnes interrogées soulignent que les ressources sont assez limitées (à peine suffisante pour les missions de terrain et d'échanges Nord/Sud).

Figure 3 : Budget et dépenses de 2017 à 2020 (Millier EUR).

Source : Adapté des rapports annuels (2017 - 2020)



Dans quelle mesure les ressources du programme ont été utilisées de façon optimale et dans les délais prévus pour contribuer aux résultats ?

57. Les ressources du programme ont été utilisées de manière optimale pour soutenir l'atteinte des résultats obtenus. Dans la limite des contraintes énumérées à la question précédente, la gestion des ressources financières a été appuyée par le schéma de gestion existant tel que l'utilisation des fonds supplémentaires d'E&F comme mécanisme pour optimiser l'utilisation des ressources financières. La gestion du programme a

notamment développé une adaptation au contexte avec par exemple une réduction de l'effectif par crainte de manque de fonds à cause de la COVID-19. Par exemple, une approche de recrutement à mi-temps en 2017 avec une augmentation du temps de travail pour Namur et Luxembourg en 2018, et dont une amélioration des ressources en termes de temps de travail. Cependant, et du côté Wallon, il y a un besoin d'amélioration du temps de travail des volontaires en région. Par exemple, l'encadrement paroissiale est très avancé à Bruxelles, dans les provinces de Liège et du Luxembourg. Il est moins avancé en province du Brabant wallon, province où le temps de travail disponible est plus limité.

58. Les prévisions budgétaires de l'année ont été respectées et le niveau d'exécution est très satisfaisant avec un taux d'exécution de 104% sur la période évaluée. Des synergies et collaboration entre partenaires ont été mis à profit pour optimiser les dépenses notamment dans le partage des expériences sur les coûts existants. Très peu de dépenses ont été réalisées dans les investissements physiques (4%), mais plutôt dans le management du programme (68%) avec le financement des campagnes de plaidoyers, la prise en charge des bénévoles et volontaires, la production des contenus, les animations et vulgarisations diverses y compris les journaux et médias. De plus, le budget a été géré en projetant et en examinant les dépenses réelles et celles-ci sont évaluées lors des réunions de coordination et de revues mensuelles. A titre d'illustration, au regard du volume d'activités et la qualité des résultats, le nombre de groupes et dynamiques locales mobilisés, les ressources ont été adaptées notamment pendant la COVID-19 (entre 2020 – 2021), par exemple le développement des modules en virtuel avec les élèves pour le volet éducation. Par ailleurs, le mécanisme de gestion a adopté un usage adéquat et une distribution des ressources disponibles en fonction des besoins. En termes de ressources humaines, une gestion et utilisation optimale des volontaires au service politique par exemple 3 personnes en temps partiel, très peu de personnel avec une augmentation du temps de travail (Usage de moins de personnel pour couvrir l'ensemble des activités).

59. L'efficacité du programme a également été soutenue par la collaboration efficace entre les partenaires. Ils apprennent les uns des autres et sont très complémentaires. Cela contribue à une approche et une expertise de mise en œuvre harmonisées. Les partenaires partagent des informations par volets d'activités (Chrétien, éducation, développement ou politique). Les objectifs prévus ont été atteints dans les limites du budget en poursuivant la stratégie de synergies internes et externes et en adaptant la stratégie de gestion aux mesures de restrictions des déplacements durant la pandémie. Ainsi, les partenaires ont été contraints de revoir largement l'organisation de leurs activités et dépenses y afférant. Par exemple, le recours intensifié au numérique a permis de réorienter les dépenses et investi dans des supports numériques multimédias comme la création d'un mini-site internet pour la campagne 2021 sur le thème de la dette et de la RDC, et des vidéos de sensibilisation sur les thèmes de plaidoyer (deux vidéos sur le traité Charte de l'énergie et deux vidéos sur le thème de la dette).

60. Néanmoins, les ressources financières ne permettent pas d'employer plus de volontaires pour réduire le temps de travail. La plupart du personnel a été recruté à temps partiel et en fonction des besoins existant.

Quelles sont les contraintes liées à l'utilisation des ressources ?

61. L'évaluation a identifié quelques contraintes à l'utilisation des ressources disponibles. Les personnes rencontrées ont estimé que le budget était très limité compte tenu de l'ampleur des besoins qui nécessitent davantage de financement pour le logistique et les besoins en main d'œuvre. Par exemple, l'organisation des campagnes exige des aménagements importants pour continuer le déploiement des supports de campagnes et que les contenus arrivent au bon moment. Les informateurs clés soulignent qu'il arrive souvent que toutes demandes des acteurs paroissiaux ne soient pas respectées à cause de la limitation de l'enveloppe budgétaire

d'où la nécessité de petites accommodations pour réduire la surcharge de travail. La mise en place des groupes de travail spécifiques aurait permis d'organiser les campagnes dans les coordinations locales (carême et SMS).

62. L'évaluation note en outre qu'une inadéquation de ressources humaines vis-à-vis du volume de travail a induit l'emploi des travaux en mi-temps ou temps partiel. La préparation et la conduite des plaidoyers constituent un travail harassant notamment pour éveiller les consciences, et dont nécessiterait plus de ressources. L'on note également une inadéquation du temps de travail par rapport aux encrages et potentialités dans les régions (Luxembourg plus rural), moins de temps de travail avec E&F pour favoriser le développement de nouvelles activités à cause de la rareté des bénévoles et le vieillissement des équipes paroissiales. Ce qui pourrait limiter le suivi-accompagnement des publics cibles.

4.4. Durabilité

Quel est le potentiel de durabilité de l'intervention après la fin du programme sur le plans financier (autonomie des partenaires et des bénéficiaires) ?

63. Le potentiel de viabilité financier du programme pour le volet Nord réside dans l'aptitude des deux partenaires (E&F et VE) à mobiliser les ressources et dans le cas d'espèce de la DGD comme unique source de financement du programme. Les acteurs clés rencontrés relatent que le potentiel de durabilité financière du programme est démontré à travers la pertinence de ses volets thématiques lesquels demeurent d'actualité et donc s'alignent aux exigences de financement de la DGD.

64. Les partenaires ont consacré des efforts significatifs à faire évoluer l'assimilation des contenus sur le volet chrétien, de l'éducation, du développement de l'agroécologie, et des plaidoyers politiques sur des thématiques qui font l'actualité à l'instar des problématiques de la dette des pays du Sud, des inégalités entre le Nord et le Sud, et les crises politiques très fréquents dans les pays partenaires du programme. Le programme continue de susciter l'engouement et l'engagement des volontaires dans les activités développées. E&F a réussi à bâtir un réseau de volontaires engagés, et dont la plupart d'entre eux sont adaptés au contexte et continuent à participer aux activités. La vulgarisation des contenus est de plus en plus facilitée par l'introduction progressive des réseaux sociaux tels que Facebook et Youtube Live, lesquels offrent de nouvelles possibilités de démultiplication vers des nouveaux publics.

65. L'autonomisation des partenaires est assurée par le développement du travail en réseau notamment avec l'initiation de nouvelles collaborations telles que le partenariat avec la pastorale scolaire de Namur (réalisation d'un nouveau module pédagogique) et Justice et Paix dans le cadre du projet « Maison Commune », projet abordant la thématique de l'écologie intégrale ; et le processus pluriannuel mis en place avec des groupes locaux et relais paroissiaux. D'autres stratégies d'appui à l'appropriation des contenus par les publics sur les sujets liés aux inégalités et la sécurité alimentaire englobent le développement des approches thématiques annuelles qui se complètent et se renforcent à l'instar des campagnes : “No land, no food, no futur” – Philippines 2019, “Justice climatique” - Haïti 2020, “Annulons la dette des pays du sud”. Une attention particulière est portée sur la participation des membres de la diaspora des pays du Sud. Dans cette collaboration par exemple, certains matériels de communication ont été réalisés avec le concours de volontaires issus de la diaspora haïtienne (capsules vidéo diffusées sur les pages Facebook).

Quel est le potentiel de durabilité de l'intervention après la fin du programme en termes d'acquisition des capacités, des compétences et appropriation) ?

66. Des évidences issues de l'examen documentaire et des discussions avec les personnes rencontrées confirment que le programme a significativement soutenu le potentiel de durabilité en termes d'acquisition de compétences et d'appropriation. La durabilité technique a été acquise grâce à plusieurs facteurs. Par exemple, la dynamique de processus entre les activités du Nord est continue avec des publics cibles (éducation permanente). Le programme adapte les besoins aux réalités pour assurer leur durabilité en renforçant le processus d'appropriation des acquis obtenus. De même, le développement des outils d'évaluation durant les journées de clôtures permet d'identifier les pistes futures ainsi que les ONGs ou organisations potentielles pour leur enrôlement. Il est toutefois important de noter que les actions de plaidoyers nécessitent des investissements dans le long terme y compris ceux axés sur l'accapement des terres au Sud. L'on note aussi un haut degré de conscience politique de certains groupes de volontaires, ce qui permet de soutenir des actions à effets durables pour réduire les inégalités entre le Nord et le Sud.

67. La viabilité technique est fortement soutenue par la provision des contenus et apprentissages nouveaux, une bonne lecture des enjeux systémiques par les publics cibles. Toutefois et contrairement aux autres, le pool jeune dépend des mesures scolaires (retour ou réouverture des écoles en septembre 2021) avec des difficultés organisationnelles notamment pendant la COVID-19 (adaptation et dépenses énormes d'énergie pour gérer les malades et les quarantaines).

68. Concernant le volet éducation, la spécificité d'EF réside dans sa volonté d'appliquer à l'approche « Éducation à la Citoyenneté Mondiale et Solidaire (ECMS), une méthodologie d'EP. Ceci implique que le travail d'éducation se fasse pour et par le public. Le programme recherche ainsi et systématiquement à mobiliser des volontaires pour qu'ils deviennent eux-mêmes des acteurs de sensibilisation et de conscientisation. Pour garantir l'adhésion de ceux-ci, le programme est très attentif à l'écoute de leurs attentes. Dans ce cadre, les volontaires ont donc une autonomie importante pour proposer des activités (animations, formations, conférences, ...) ou animer des réflexions qui correspondent au mieux à leur contexte et à la réalité de leur milieu social. Toutefois, l'évaluation note que les enseignants ne sont pas intéressés à rejoindre un groupe relais régional. Quand ils interviennent, ils le font en tant que professeurs et non en tant que volontaires ou ADCH (agents démultiplicateurs de changement) de EF. Ils/elles n'ont pas de sentiment d'appartenance mais bien un intérêt pour les thématiques et les enjeux. De ce fait, le programme gagnerait à continuer de travailler avec ces derniers et à renforcer leur capacité à utiliser et transmettre des outils et contenus mais sans en faire des groupes relais identifiés. Néanmoins, les enseignants touchés qui entrent dans le processus prennent une part dans la coresponsabilité de l'animation et assument seuls au moins deux étapes des modules à dérouler.

69. Enfin, les outils vidéo développés sont réutilisables et permettront de toucher un large public, tant en Belgique que dans les pays partenaires Sud et Nord francophones. Par exemple, le film, « Elles sèment le monde de demain », a été sélectionné au Metz Film Festival de la Transition Écologique (<http://metzfilmfestival.fr>). De plus, les webinaires sont enregistrés et accessibles ultérieurement pour les personnes qui le souhaitent. Cette possibilité technique allonge la durabilité des activités et accroît potentiellement l'audience. Ceci constitue une opportunité offerte par le numérique en termes de durabilité, mais qui n'est pas encore totalement investie.

Quel est le potentiel de durabilité de l'intervention après la fin du programme sur le plans politique (capacités d'analyse et d'influence) ?

70. L'évaluation note que le potentiel de viabilité politique est relativement élevé et porte des fruits malgré le temps requis pour obtenir des changements significatifs. L'examen documentaire et les personnes rencontrées ont mentionné que l'implication des plusieurs collaborateurs dans le travail en mode de coalition permet de démultiplier la force des messages, de renforcer l'expertise développée grâce au partage d'analyses, mais aussi d'assurer une durabilité du travail fourni étant donné qu'il repose sur plusieurs organisations (décentralisation des connaissances et compétences).

71. En interne, des efforts pour favoriser l'appropriation du travail de plaidoyer par les autres départements sont développés. Cette logique de travail interdépartemental porte ses fruits à différents niveaux et permet d'augmenter la cohérence des actions et fournies des retombées positives. Par exemple, l'étude sur les enjeux fonciers réalisée en 2018 à l'initiative d'EF et de ses partenaires de Madagascar, en synergie avec le CETRI, a fourni une véritable appropriation du contenu sur le terrain, à tel point que deux comités de Plaidoyer Régionaux sur les enjeux fonciers ont été créés dans chacune des régions d'intervention d'EF. Au total, ce sont 11.124 titres fonciers qui ont été délivrés en 2020, sécurisant environ 5.500 ha en faveur de l'agriculture paysanne. Ceci montre l'importance d'inclure dans les objectifs de recherche et de plaidoyer les demandes des partenaires afin de favoriser l'appropriation sur le terrain et de récolter des retombées positives.

72. Par ailleurs, le fait que l'accord de gouvernement et les notes ministérielles reprennent des thématiques de travail et formulent des engagements à leur égard est également un facteur de durabilité des actions pour la durée de la législature. Les plaidoyers visent non seulement les décideurs politiques à leur faire prendre conscience des enjeux de souveraineté alimentaire mais aussi à les outiller pour prendre des décisions en faveur de systèmes alimentaires justes et durables. L'expérience d'un atelier en octobre 2020 en ligne avec d'autres ACNG belges et internationales au sujet des banques de développement et leurs impacts sur les droits humains en se basant sur le cas de l'entreprise d'huile de palme « Feronia » constitue un exemple de capacitation des décideurs pour des changements politiques. L'objectif était de rassembler les ACNG et parlementaires des différents pays concernés par le financement de l'entreprise pour favoriser le partage d'expériences et une action coordonnée envers Feronia. L'enjeu était aussi de développer une stratégie à plus long terme vis-à-vis des banques de développement afin qu'elles placent la réalisation des droits humains au centre de leur action. Suite à l'atelier, une déclaration interparlementaire a mis en évidence les manquements actuels des banques de développement envers les droits humains et l'environnement. Par la suite, la Ministre de la Coopération au développement et de la Politique des Grandes villes s'est engagée à réaliser des changements structurels dans ce sens chez BIO dans ses notes d'orientation politique et lors de rendez-vous entre son cabinet et les ACNG. Cela montre que par suite d'interpellations et l'organisation d'événements de la société civile, les décideurs politiques prennent des initiatives qui tiennent compte des analyses et recommandations développées.

4.5. Impact

Dans quelle mesure les changements atteints ont-ils engendré (ou sont-ils susceptibles d'engendrer) des effets positifs, directs ou indirects, sur les plans social, économique, politique et environnemental dans les zones et pays d'intervention ?

73. L'évaluation n'a pas identifié d'effets négatifs dû aux changements enregistrés. Par contre, les résultats obtenus ont généré quelques effets positifs directs. Sur le plan sociopolitique, les partenariats et synergies multiacteurs ont produit des retombées positives (plaidoyers politiques), en termes de prise de conscience des partenaires du Sud que le Nord est là avec eux par exemple dans la lutte contre les inégalités, le phénomène d'accaparement de terres, et la sécurité alimentaire pour tous. Des collaborations avec le secteur

agricole en Belgique sur l'utilisation des approches agroécologiques plus dans les coordinations locales au Sud permettent de renforcer la résilience des producteurs des pays du Sud. Dans cet optique, un renforcement de notre participation dans des plateformes de collaboration pour faire passer davantage les messages avec une forte implication des partenaires comme le CND 11.11.11 et Oxfam, pourrait permettre de développer des plaidoyers communs avec la signature des mémorandum durables.

74. Malgré le fait qu'E&F fait bouger des lignes, il faut tout de même relever qu'il faut du temps pour que des changements notables soient considérables. Par exemple, les changements de mentalité sont difficiles à percevoir dans un court terme. Des actions de sensibilisation des publics cibles à la réalité du monde devrait être un exercice en continue qui nécessiterait qu'E&F s'associe avec les autres associations.

75. Le programme sur l'agroécologie est vu très positivement et de manière réaliste. A travers les échanges Nord – Sud, plusieurs familles des organisations paysannes au Sud ont vu leurs moyens d'existence s'améliorer grâce aux activités d'E&F sur la promotion des approches agroécologiques. Les acteurs rencontrés soulignent aussi qu'ils apprennent de plus en plus notamment avec des collaborations multiacteurs. Les échanges entre le Sud et le Nord permettent de s'informer davantage. Plus on connaît, plus on a envie de faire savoir aux autres. A titre d'illustration lors du voyage d'immersion MWA 2020, les jeunes ont rencontré des organisations paysannes qui pratiquent l'agroécologie et ont suivi entre autres une formation à la préparation d'une compostière avec les membres des organisations paysannes.

76. Sur le plan environnemental, les campagnes annuelles par exemple sur la justice climatique ont permis d'aborder des enjeux globaux, lesquels questionnent un modèle de développement générateur d'inégalités. Les réflexions partagées avec les groupes/publics cibles et des partenaires du Sud en 2020 ont contribué à l'atteinte de l'objectif spécifique recherché. Le module transition avec la partie «Avis de tempête» aborde les changements climatiques, les rôles et responsabilités au niveau mondial ainsi que la question de la transition écologique. Aussi, la remise à neuf de l'outil «Miam Beurk» permet d'aborder l'impact du contenu de l'assiette sur l'environnement ainsi que les alternatives possibles. En somme, les outils de campagne sur la justice climatique ont été diffusés sous forme d'enveloppe de documentation et kit de communication numérique en 2020 à cause de la pandémie de COVID-19.

77. D'autre part, le programme a mis l'accent sur l'aspect environnemental dans les plaidoyers sur les traités de commerce qui favorisent l'agriculture industrielle ou l'énergie fossile. L'accord UE-Mercosur ou le Traité Charte de l'Energie mettent en évidence les impacts de la libéralisation accrue de l'économie tant sur l'agriculture familiale que sur la protection de l'environnement. Les aspects sociaux et environnementaux sont toujours associés dans les messages car la souveraineté alimentaire a une vocation tant d'émancipation sociale que de préservation écologique (protection de la biodiversité et lutte contre les changements climatiques). Ce lien a par ailleurs été approfondi dans une note interne « Agriculture et environnement » rédigée par un groupe de travail interdépartemental chez E&F pour alimenter les réflexions pour le prochain programme 2022-2026.

Dans quel mesure le programme a contribué à faire évoluer l'égalité entre les femmes et les hommes ?

78. La revue documentaire et des informateurs clés interviewés confirment que le programme a contribué de manière significative à faire progresser l'égalité entre les femmes et les hommes. Ce faisant, le programme est en droite ligne aux cibles stratégiques du CSC. Le genre est abordé de manière transversale dans le pôle SMS et dans plusieurs campagnes liées au genre tels que la campagne LSM au Congo en 2018. La plupart des bénévoles sont des femmes. Tous les groupes ont des contacts avec cibles sur le terrain qui sont pour la

plupart des femmes. L'ouverture des publics sur l'égalité femmes/hommes, l'entrepreneuriat femmes, les échanges entre mari et femmes dans le sud favorisent l'adhésion des partenaires du Nord sur ces questions. Une tendance féministe de tous partenaires (sans toutefois forcer la main). L'exploitation des outils comme des photos et vidéos permettent de soutenir cette problématique.

79. Par ailleurs, le genre reste un point d'attention important chez E&F. par exemple, l'égalité de genre est aussi notée au niveau du pôle jeunes avec 3 femmes et 3 hommes. En 2020, une commission genre pilotée par une permanente du Pôle Jeunes a été relancée afin de renforcer les réflexions. Ce processus comprenait la formation des permanents, l'établissement de l'état des lieux de l'intégration de la question du genre dans l'association en vue de mettre en place un « plan d'action genre », et enfin un travail de communication a été effectué auprès d'une association haïtienne, la SOFA qui est un mouvement féministe pionnier en Haïti. Des vidéos et articles montrent l'autonomisation des femmes grâce à la formation de ses membres aux pratiques agroécologiques.

80. Au niveau interne, la commission genre d'E&F a été réactivée début 2020. Dans ce cadre, les permanents d'E&F ont suivi une formation d'introduction aux questions du genre en 2020 et un diagnostic institutionnel sera finalisé pour 2022. Celui-ci traitera entre autres des leçons apprises des pratiques de plaidoyer en termes d'égalité hommes/femmes. Au niveau des activités, la prise en compte transversale et systématique des inégalités de genre dans les thématiques de plaidoyer reste un défi. Ceci est notamment dû au manque de temps en interne pour développer une expertise à ce sujet et nourrir le plaidoyer sur le terrain. Or, la demande des partenaires Nord et Sud est bien présente et le potentiel d'engagement dans des synergies existe. On remarque que la marginalisation des femmes est davantage abordée dans les activités liées au thème de l'accès au foncier, en lien avec les partenaires Sud (Philippines, RDC, et Haïti). Cela encourage à être attentif à la perspective de genre dans le plaidoyer pour l'accès et la sécurisation des ressources.

81. Enfin, les partenaires ont fait des efforts dans l'application des principes de genre dans les spots de communication. Il s'agit par exemple de l'écriture inclusive de cette dimension genre dans trois des outils qui ont été réimprimés et ont porté une attention particulière à la question du genre dans les activités proposées, notamment les activités spécifiques sur le genre et à la représentation des diversités dans les visuels de ces outils. Le programme a aussi porté une attention particulière à la participation des filles autant que des garçons dans les activités et les prises de paroles. Par exemple, un membre (femme) du Pôle Jeunes d'E&F continue de coordonner la commission genre interne à E&F, à laquelle participe une femme du CETRI.

4.6. COVID-19

Dans quelle mesure la crise du Covid-19 a-t-elle eu un impact (négatif ou positif) sur l'atteinte des résultats et des effets ?

82. La crise du COVID-19 a eu des effets positifs et négatifs sur la réalisation des résultats et des réalisations du programme. Le gouvernement belge et même des pays partenaires ont adopté de restrictions pour prévenir et lutter contre la pandémie telles que le confinement, les restrictions de mouvement et la fermeture de la frontière. Ces mesures ont entraîné des difficultés de faire des missions de suivi de proximité mais avec moins d'impacts sur le travail en amont (production des contenus et des études). Comme effets positifs, le programme a adopté le travail et des réunions en ligne via Teams, Zoom, lesquels ont permis le rapprochement de tous les acteurs impliqués. La COVID-19 a eu moins d'impact sur les activités de plaidoyers. Le programme a adopté des écrans pour les animations par visioconférence malgré la difficulté d'adaptation aux nouveaux outils de communication dès le début par les partenaires.

83. Par ailleurs, le confinement et les restrictions des voyages ont limité les déplacements des personnes de différentes régions et localités, mais très vite des mesures ont été prises pour faire avancer les activités virtuellement. Les vidéoconférences ont permis de travailler et de rassembler plus de monde, mais seulement ceux qui savent utiliser l'ordinateur. Ceux qui ne savent pas utiliser l'ordinateur ont été perdus notamment les volontaires les plus âgées. Quoique les partenaires aient essayé d'appliquer des réunions en ligne pour éviter les expositions inutiles aux infections lors des voyages et des réunions en face à face, la disponibilité de la connectivité Internet était très difficile pour les partenaires du Sud. La plupart des zones partenaires ont une connexion Internet très lente et les membres n'ont pas de ressources et les connaissances nécessaires pour organiser ou participer à des réunions en ligne.

84. En raison de ces mesures, les impacts négatifs sur les résultats et résultats obtenus comprennent la limitation du temps de travail, l'annulation et le report fréquent de réunions. La situation a apporté beaucoup d'incertitude parmi les organisations paysannes du Sud, non seulement à cause de la maladie, mais aussi en raison de la survie de la population étant donné que les mouvements étaient limités et que la plupart des sources de revenus ont été très dépendantes des heures de travail.

Quels ont été les facteurs de succès et les points d'achoppement dans les réponses apportées à Covid-19 ?

85. L'évaluation a identifié peu de facteurs de succès dans les réponses à la COVID-19. Tous les informateurs clés rencontrés sont satisfaits de certaines mesures innovantes mises en place par le programme. Par exemple, le développement des contenus pour soutenir les activités de plaidoyers en ligne, l'adoption d'un système de suivi et évaluation à travers l'utilisation de nouvelles technologies pour éviter d'exposer la vie des populations. De plus, les outils et logiciels en ligne offrent la possibilité de convoquer des réunions avec un grand nombre de participants. Durant l'année 2020 par exemple, l'annulation de plusieurs activités a entraîné un recours à l'organisation du travail en ligne et le travail distanciel avec des LSMS, ou encore la conduite des travaux en format hybrides même si cette approche est complexe et coûte plus cher.

86. Le programme a par ailleurs adopté des formats de travail divers durant la covid, soit un format en distanciel, soit en présentiel, mais pas de format hybride même si le format en présentiel est plus dynamique et plus performant. Ce fut l'occasion de revoir les contenus pour maintenir des contacts avec les associations paroissiales, et ou maintenir les partenaires au Sud. Les informateurs clés soulignent aussi que la COVID-19 a entraîné la mise en chômage économique de plusieurs personnels chez E&F (11/40, soit 27.5%), la perte de lien avec les gens de terrain à cause de la capacité de mobilisation réduite (plus accentué dans le département d'éducation). Ceci a suscité des réunions de crises et l'adoption des mesures pour éviter ce genre d'évènement.

87. En somme, E&F et ses partenaires ont fait preuve d'une grande adaptation aux mesures COVID. Le programme a encouragé la mise en place des groupes de travail adhoc dès mars 2020 pour l'élaboration des propositions de gestion de la pandémie de COVID-19 pour l'intégrer comme mode de fonctionnement. Les partenaires ont aussi ajusté leur planification annuelle en intégrant une campagne de sensibilisation à la COVID-19 comme mesure préventive (fourniture du matériel pour des sensibilisation porte-à-porte avec distribution du matériel de protection tel que les solutions hydroalcooliques et les masques).

Que pouvons-nous apprendre de la crise de Covid-19 en termes de préparation aux catastrophes ?

88. Plusieurs leçons ont été tirées de la crise de COVID-19. Ses effets persistent et continuent de bouleverser les façons de vivre et de travailler. La pandémie a aussi provoqué du stress et de fortes émotions, en particulier pour le suivi des activités. Par exemple, les partenaires soutiennent que la planification et suivi des activités notamment de formations étaient difficile, encore plus pendant la pandémie à cause des restrictions de mobilité et de voyage. La planification du programme pourrait différer pendant la COVID en raison de la nécessité de protéger les personnes et les autres contre la COVID-19. Par conséquent, il faut plus de temps que d'habitude et de la patience pour préparer par exemple une activité de formation.

89. Par ailleurs, le plaidoyer d'E&F a mis en évidence le lien entre pandémie, la protection de l'environnement et souveraineté alimentaire. La crise covid-19 a démontré les fragilités du système alimentaire mondial, notamment son manque de résilience. L'agriculture industrielle favorise des conditions propices à l'émergence et la propagation de zoonose (maladie se transmettant de l'animal à l'humain, telle que le covid-19) en incitant à l'élevage intensif et en contribuant à la perte de biodiversité par l'usage d'intrants chimiques ou la captation de terres pour l'agriculture commerciale. Le programme a appuyé l'idée que l'agroécologie faisait partie de la réponse à donner à la crise pour modifier les systèmes alimentaires, tout en permettant aux communautés paysannes d'assurer leur subsistance en période de crise.

90. Bien que le travail à distance pendant la pandémie ne fût pas un choix facile à adopter, ce mode de travail a fonctionné dans l'ensemble avec des résultats satisfaisants malgré l'annulation d'une série de rendez-vous politique en 2020 à l'occasion de la campagne sur la justice climatique en Haïti, limitant ainsi l'impact de notre plaidoyer politique sur ce sujet. Mais les partenaires affirment que la nouvelle méthode de travail n'est pas durable compte tenu du lien entre le programme et les besoins des publics cibles.

5. CONCLUSION ET RECOMMANDATIONS

5.1. Conclusion

91. La conclusion est fondée sur les constats qui émergent des données recueillies et analysées selon les critères d'évaluation.

Pertinence

92. Le programme est pertinent et aligné sur les besoins et les priorités des publics cibles, notamment des coordinations régionales, paroisses, écoles, équipes de solidarité sociale, des plateformes et collectifs de sympathisants et bénévoles. L'accent a été mis sur les problèmes d'actualité et les évolutions futures sur les inégalités entre le Nord et le Sud notamment la dette du Tiers Monde, la sécurité et la souveraineté alimentaires, et les changements climatiques. Le programme a ciblé spécifiquement interventions sur le plaidoyer politique sur les enjeux mondiaux qui touchent les questions d'accaparement des terres et la sécurité alimentaire, la promotion de l'agroécologie, et la souveraineté alimentaire pour le Nord et le Sud. Le programme s'aligne aux priorités des partenaires impliqués dans la lutte contre la faim, les inégalités Nord/Sud, la cohésion sociale, le climat et la promotion de l'agroécologie.

93. Le programme est pertinent avec explicitement des liens entre les enjeux environnementaux et la justice sociale lesquels sont conformes aux priorités nationales, la prise en compte de manière explicite des textes et législations existantes dans sa conception et sa mise en œuvre. Enfin, le programme s'aligne aux ODDs et aux principaux objectifs et défis mondiaux. Les résultats attendus du programme sont pertinents et alignés sur les ODD (1, 2, 5, 8, 10, 12, 13 et 17).

Efficacité

94. Le programme a été efficace dans la réalisation de la plupart des résultats manière très satisfaisante pour chaque groupe de résultats des OSI.1, 1.2 et OSI.3. E&F et ses partenaires ont fourni des efforts considérables pour atteindre les résultats prévus pour les volets chrétien, éducation, souveraineté et sécurité alimentaire, et plaidoyers politiques. Ces résultats obtenus ont été rendus possible grâce à l'implication d'un nombre assez conséquent des partenaires et leur diversification sur l'ensemble des thématiques traitées, l'organisation des plaidoyers et sensibilisation multiformes avec une forte médiatisation des campagnes pour susciter une réelle prise de conscience par les populations (Nord et Sud), la complémentarité et les synergies entre E&F et VE, les accords gouvernementaux et engagements politiques. Toutefois, des efforts additionnels sont nécessaires pour toucher davantage des décideurs politiques afin de faire bouger les lignes.

95. L'efficacité du programme a également été facilitée par divers facteurs tels que la une bonne coordination du pôle régional, la réorganisation de la coordination et le mécanisme de suivi et évaluation, la mise en place d'une unité d'accompagnement avec le développement du processus ECMS sur tout le programme pour la collecte et la diffusion des informations. D'autres facteurs, comprennent la reconnaissance de l'agroécologie comme une stratégie gouvernementale pour la mise en place de l'agriculture durable avec sa composante appui au changement climatique, la promotion et distribution de la documentation, le partenariat avec les partenaires du Sud dans la conduite des études sur les thématiques diverses. Néanmoins, certains facteurs négatifs ont entravé la réalisation du programme tels la pandémie de COVID-19 qui a fortement impactée la phase de mise en œuvre en raison des restrictions gouvernementales, l'absence de clarté dans la répartition des objectifs spécifiques par région et par coordination, le vieillissement des équipes de volontaires qui sont pour la plupart âgés de +50 ans. Il est de plus en plus difficile de trouver des personnes/volontaires pour porter les activités particulièrement sur le volet chrétien.

Efficiences

96. L'efficience du programme est très appréciée avec un taux d'absorption de +100% dans le respect des prévisions budgétaires. Le programme a été efficace dans sa capacité à développer une solide coordination pour utiliser de manière optimale les ressources disponibles et livrer les résultats obtenus dans les délais. La gestion du programme a été capable de s'adapter aisément aux contraintes opérationnelles y compris pendant la COVID-19. Des synergies et collaboration entre partenaires ont été mises à profit pour optimiser les dépenses notamment dans le partage des expériences sur les coûts existants, dans une approche de mise en œuvre harmonisée à travers les mécanismes de planification annuelle mis en place en début de programme malgré l'ampleur limitée des financements pour couvrir d'autres besoins tels que le recrutement du personnel à temps pleins. Les ressources financières ne permettent pas d'employer plus de volontaires pour réduire le temps de travail. Il existe une inadéquation de ressources humaines vis-à-vis du volume de travail, ce qui induit l'emploi des travaux en mi-temps ou temps partiel ; et moins de temps de travail avec E&F pour favoriser le développement de nouvelles activités à cause de la rareté des bénévoles et le vieillissement des équipes paroissiales.

Durabilité

97. Le potentiel de viabilité financière du programme réside dans l'aptitude des deux partenaires (E&F et VE) à mobiliser les ressources. Les volets thématiques s'alignent aux exigences de financement de la DGD et par conséquent, renforcent les changes de ces partenaires à lever des fonds. Des efforts significatifs ont été déployés pour faire évoluer l'assimilation des contenus sur le volet chrétien, de l'éducation, du développement de l'agroécologie, et des plaidoyers politiques sur des thématiques qui font l'actualité à l'instar des problématiques de la dette des pays du Sud, des inégalités entre le Nord et le Sud, et les crises politiques très fréquents dans les pays partenaires du programme. Le programme continue de susciter l'engouement et l'engagement des volontaires et acteurs de relais en paroisses dans les activités développées. E&F a réussi à bâtir un réseau de volontaires engagés, et dont la plupart d'entre eux sont adaptés au contexte de travail.

98. L'autonomisation des partenaires est assurée par le développement du travail en réseau. Le programme adapte les besoins aux réalités pour assurer leur durabilité en renforçant le processus d'appropriation des acquis obtenus. Cependant, les actions de plaidoyers nécessitent des investissements dans le long terme y compris ceux axés sur l'accapement des terres au Sud. L'on note aussi un haut degré de conscience politique de certains groupes de volontaires, ce qui permet de soutenir des actions à effets durables pour réduire les inégalités entre le Nord et le Sud. La viabilité technique est fortement soutenue par l'écoute des publics cibles, la provision des contenus et apprentissages nouveaux, une bonne lecture des enjeux systémiques par les publics cibles. L'évaluation note que les enseignants ne sont pas intéressés à rejoindre un groupe relais régional car ils n'ont pas de sentiment d'appartenance mais bien un intérêt pour les thématiques et les enjeux. Ainsi, le programme gagnerait à continuer de travailler avec ces derniers et à renforcer leur capacité à utiliser et transmettre des outils et contenus mais sans en faire des groupes relais identifiés. Des stratégies fonctionnelles comme le développement des études et états des lieux, l'existence des accords gouvernementaux, permettent de soutenir l'appropriation et de récolter des retombées positives auprès des décideurs politiques.

Impact

99. L'évaluation n'a pas identifié d'effets négatifs dûs aux changements enregistrés. Par contre, les effets positifs directs comprennent les changements obtenus sur le plan sociopolitique grâce aux partenariats et synergies multiacteurs en termes de prise de conscience des partenaires Nord et Sud dans la lutte contre les inégalités, le phénomène d'accapement de terres (RDC, Haïti et Madagascar), et la sécurité alimentaire pour tous. La

résilience des producteurs des pays du Sud a été renforcée grâce aux collaborations avec le secteur agricole en Belgique sur l'utilisation des approches agroécologiques. Toutefois, il faut du temps pour que des changements notables soient considérables dans la mesure où les changements de mentalité sont difficiles à percevoir dans un court terme. Les moyens d'existence de plusieurs familles des organisations paysannes au Sud ont été améliorés grâce aux activités sur la promotion des approches agroécologiques. Sur le plan environnemental, les campagnes annuelles sur la justice climatique ont permis d'aborder des enjeux globaux, lesquels questionnent un modèle de développement générateur d'inégalités. Les outils de campagne sur la justice climatique ont été diffusés sous forme d'enveloppe de documentation et kit de communication numérique en 2020 à cause de la pandémie de COVID-19. L'accord UE-Mercosur ou le Traité Charte de l'Énergie mettent en évidence les impacts de la libéralisation accrue de l'économie tant sur l'agriculture familiale que sur la protection de l'environnement. Les aspects sociaux et environnementaux sont toujours associés dans les messages.

100. En outre, le programme a contribué à faire progresser l'égalité entre les femmes et les hommes en assurant un équilibre entre les femmes et les hommes grâce à la réactivation de la commission genre d'E&F. Des formations sur le genre sont dispensées aux permanents d'E&F. Cependant, la prise en compte transversale et systématique des inégalités de genre dans les thématiques de plaidoyer reste un défi à cause du manque de temps en interne. La marginalisation des femmes est davantage abordée dans les activités liées au thème de l'accès au foncier, en lien avec les partenaires Sud (Philippines, RDC, et Haïti). Enfin, les partenaires ont fourni des efforts dans l'application des principes de genre dans les spots de communication. Une attention particulière a été accordée à la participation des filles autant que des garçons dans les activités et les prises de paroles.

COVID-19

101. La pandémie de COVID-19 a eu un impact négatif sur les résultats obtenus en raison du confinement et les restrictions (déplacements et voyages) qui a entraîné des difficultés de faire des missions de suivi de proximité mais avec moins d'impacts sur le travail en amont, l'annulation fréquente des réunions, et la limitation du temps de travail. Diverses réunions, y compris la coordination habituellement effectuée par E&F, ont été largement affectées par les restrictions de voyage. La plupart des travaux ont été effectués à distance, y compris les réunions, mais la disponibilité de la connectivité Internet était très difficile en raison d'une connexion Internet très lente et des connaissances limitées de certains partenaires le travail à distance. Plusieurs volontaires et bénévoles les plus âgés ont eu du mal à s'adapter à cette nouvelle forme de travail, et d'autres par contre ont simplement abandonnés alors que certains groupes ont choisis de travailler exclusivement en présentiel lorsque le contexte sanitaire le permettait.

102. E&F et ses partenaires ont fait preuve d'une grande adaptation aux mesures COVID avec l'adoption d'une nouvelle façon de travailler. L'équipe du programme est passée à la plate-forme en ligne y compris même dans le développement des contenus pour soutenir les activités de plaidoyers, l'adoption d'un système de suivi et évaluation à travers l'utilisation de nouvelles technologies pour éviter d'exposer la vie des populations. Ces outils et logiciels offrent la possibilité de convoquer des réunions avec un grand nombre de participants. Le programme a par ailleurs adopté des formats de travail divers, soit un format en distanciel, soit en présentiel, mais pas de format hybride même si le format en présentiel est plus dynamique et plus performant. L'équipe de gestion a été réduite avec la mise en chômage économique de plusieurs personnels chez E&F (27,5%), et donc a suscité des réunions de crises et l'adoption des mesures palliatives.

103. La pandémie a aussi provoqué du stress et de fortes émotions, en particulier pour le suivi des activités. Par conséquent, la planification du programme pourrait différer pendant le COVID-19 et, il faut plus de temps

que d'habitude et de la patience pour préparer même une activité de formation. Néanmoins, le plaidoyer d'E&F a mis en évidence le lien entre pandémie, la protection de l'environnement et souveraineté alimentaire. La crise covid-19 a démontré les fragilités du système alimentaire mondial, notamment son manque de résilience. Bien que le travail à distance n'ait jamais été un choix, la nouvelle façon de travailler n'est pas durable.

5.2. Recommandations

104. Les recommandations proposées ci-dessous sont basées sur les constats et les conclusions de l'évaluation ainsi que sur la consultation avec les informateurs clés. Chaque entretien a vérifié les perceptions des différentes parties prenantes concernant les principales recommandations pour aider E&F et ses partenaires à discuter de leurs besoins. Pour soutenir le prochain programme DGD, ces recommandations sont adressées à E&F qui a la responsabilité principale de formuler, gérer et mettre en œuvre ce programme du volet Nord.

Recommandation 1 – A partir d'une approche participative et inclusive, E&F devrait continuer à engager ses partenaires dans la conception et la mise en œuvre du futur programme sur les mêmes volets en prenant en compte les orientations suivantes :

- La conception des résultats du programme doit continuer d'être alignés d'une part sur les priorités des publics cibles lesquelles doivent être mises à jour en fonction de l'évolution de l'actualité autour des thématiques retenues ; et d'autre part sur priorités des partenaires, les politiques et législations nationales et internationales, ainsi que sur des ODDs spécifiques.
- Maintenir l'encrage dans les régions notamment avec le renforcement d'initiative de transition ou alternatives lesquelles doivent être accompagnées des réalités et/ou des contextes locaux
- Améliorer le mécanisme de gestion axée sur les résultats en mettant plus d'attention sur le suivi des cibles d'indicateurs de résultats dans les activités de rapportage et d'évaluation (intérimaire/mi-parcours ou périodique). Ainsi, il sera plus facile d'apprécier la performance du programme en fin d'exercice.

Recommandation 2 - Le futur programme doit continuer d'accorder une attention particulière sur les mécanismes de plaidoyer. Pour cela, il faudra :

- Renforcer les collaborations avec le service/volet politique en capitalisant les expertises des coordinations locales (Capitaliser les acquis pour mieux informer sur la vision des interventions de plaidoyer)
- Développer davantage des lobbyings sur la promotion de l'agroécologie pour le Nord afin de lever des fonds pour soutenir davantage le développement des pratiques agroécologiques plus au Sud
- Encourager les volontaires/bénévoles à se mobiliser et pousser les partenaires à savoir qu'ils ont de la valeur comme des acteurs de changements
- Mettre l'accent sur un processus de conscientisation (entre autres par le renforcement du volet formation afin d'aller plus loin dans l'appropriation des contenus et pour pousser le public à se mobiliser davantage. A ce titre, une attention particulière devra être accordée à l'implication des médias les plus suivis pour renforcer la visibilité du travail politique et donc toucher un public assez grand et diversifié.
- Travailler sur des sujets comme les combats culturels pour faire vivre des thématiques viables, explorer et exploiter les opportunités qui s'y greffent ; et considérer des enjeux transversaux majeurs

(accord de libre-échange, la dette, justice climatique, etc.) et questions de la décolonisation sans perdre de vue les exigences du programme

- Renforcer les communications sur le plaidoyer par l'introduction de petites capsules sur un ou plusieurs problématiques pour intéresser ou toucher de nouveaux publics (créneau qui peut faire bouger les lignes), le dynamisme des permanents serait un atout dans la conception et la diffusion des outils innovants

Recommandation 3 – Le programme doit intégrer le genre comme un axe transversal et prioritaire. Par exemple,

- Consacrer des actions ou certains résultats au genre pour le développement des activités spécifiques aux femmes (formations spécifiques, émissions radios/télé, et plaidoyers uniquement pour les besoins spécifiquement femmes).
- Continuer de promouvoir une approche sexospécifique dans toutes les composantes du programme en encourageant une forte participation des jeunes, hommes et des femmes pour promouvoir l'égalité des sexes au sein du programme.
- Développer des mécanismes pour intéresser davantage de jeunes afin d'assurer le relais dans la mesure où la plupart des volontaires et bénévoles sont des personnes de 3^e âge.

Recommandation 4 – Continuer l'approche de travail et de gestion basée sur le partenariat multiacteurs en développant les points d'appui suivants :

- Renforcer les contributions des ONGs partenaires dans l'encadrement des petites associations, par exemple en optant pour des approches de parrainage ou de tutorial pour plus de complémentarité
- Garder le Groupe de Relais National tout en examinant la nécessité d'abandonner le Groupe de Relais Régionales
- Maintenir et développer des conventions de collaboration pour continuer d'élaborer les cadres stratégiques de travail commun.
- Maintenir et développer les relations humaines en impliquant des personnes qui peuvent et veulent partager leur savoir-faire pour soutenir l'ensemble des volets thématiques, ce qui permettra de bénéficier de l'avantage comparatif que pourrait apporter chaque participant.
- Poursuivre le travail en réseau national et international pour renforcer la collaboration multiacteurs indispensable pour influencer davantage les décideurs politiques avec plus de poids et crédibilité. Il a été noté que la collaboration au sein d'un réseau international renforce l'articulation nord-sud à des niveaux différents à travers une 'approche chaîne' (local, régional, national, européen/international).

Recommandation 5 – Maintenir et renforcer les échanges d'expériences et d'expertises entre les partenaires sur les thématiques d'éducation, la faim (sécurité alimentaire), les questions d'accaparement des terres à travers des connections sous forme de Peer-to-Peers entre Nord et Sud. Ces échanges pourront également continuer d'intégrer :

- Le développement des journées communes notamment avec les volontaires enseignants, la formation en commun sur des thématiques y compris l'agroécologie
- La participation des jeunes dans les écoles pour les conscientiser davantage sur les sujets communs via les thématiques du programme avec des visites d'échanges entre jeunes bénévoles du Nord et ceux du

Sud, ceci pour leur permettre de découvrir par exemple l'ampleur de la diversité existante au Sud et au Nord, pour qu'ils deviennent eux-mêmes des démultiplicateurs ou potentiel agents de changement

6. LECONS APPRISES

105. Plusieurs leçons ont émergé du processus et des constats de l'évaluation notamment :

- (1) Dans le cadre d'une collaboration multiacteurs et bénévole, le développement des relations de confiance avec les volontaires et relais locaux y compris les enseignants permet de faire changer de regard pour soutenir les activités du programme.
- (2) Les échanges Nord-Sud permettent des activités de co-construction et de co—création notamment sur les outils en impliquant les valeurs culturelles du Nord et Sud. Ce qui permet de déconstruire les stéréotypes et impactent positivement les collaborations pour soutenir les résultats attendus particulièrement sur les activités de plaidoyer politique.
- (3) Avoir un consortium de partenaires est un atout considérable dans la l'atteinte des résultats avec des ressources limitées et dans des délais. La mise en œuvre du programme est un exemple d'efforts conjoints vers la réalisation de résultats ambitieux et collectifs. Les résultats globaux du programme sont attribués au consortium de partenaires et pouvaient ne pas être réalisables individuellement. Cette collaboration permet par exemple de lever certains blocages grâce au partage de perspectives et d'initiatives entre les partenaires.
- (4) Pendant les périodes de crises comme celle de la pandémie de COVID-19, l'adaptation du mode de travail est incontournable si l'on veut atteindre les objectifs assignés. La gestion du programme a maintenu une approche flexible et adaptée au contexte de la crise de COVID-19 pour permettre la continuité du travail à distance et virtuellement. Le programme a pu apporter une réelle amélioration des conditions de travail durant la pandémie malgré les mesures barrières imposées par les gouvernements (restrictions et le confinement), par exemple avec les activités de plaidoyer politique mené au niveau local via les groupes locaux, l'engagement des volontaires pour les activités de sensibilisation-conscientisation à destination du grand public, l'organisation des campagnes pour appuyer les missions de partenariat Sud par les volontaires.
- (5) L'engagement et la participation des volontaires/bénévoles reposent fortement sur leur motivation à se rendre utile que ce soit en paroisse, en milieu scolaire, ou encore dans les activités de plaidoyer politique.

ANNEXES

Annexe I: Termes de Références

Copie PDF ci-joint



TdR - EF Progr DGD
2017-21 Evaluation f

Annexe 2 : Cadre des résultats OS I (DGD2017-2021), Belgique

Description des résultats de l'objectif spécifique OS 1



Cadre des
resultats_OS1_Belgiq

Annexe 3 : Liste des documents consultés

- 1) De Vaus D. 2001. Research Design in Social Research. Sage Publication, London (Ltd). 148p.
- 2) CIDSE, 2018. Principes de l'agroécologie : Vers les systèmes alimentaires socialement équitables, résilients et durables. 12p.
- 3) Document de programme DGD 2017-2021
- 4) E&F, 2018. La relation partenariale, une utopie et une action communes pour que la Terre tourne plus JUSTE. Note sur la notion de partenariat à l'Entraide et Fraternité. Juin 2018.
www.entraide.be
- 5) Kelly, M. 1986. « L'analyse de contenu », dans B. Gauthier (dir.), Recherche sociale, de la problématique à la collecte des données, Presses de l'université du Québec, p. 293-315.
- 6) Orientations et cadre stratégiques d'Entraide et Fraternité, et d'Action Vivre Ensemble
- 7) Plan National de Développement (PND2018-2027). Pp 45-48.
- 8) Rapport d'Évaluation à mi-parcours du programme DGD.
 - 1) Rapports annuels pays 2017.
 - 2) Rapports annuels pays 2018.
 - 3) Rapports annuels pays 2019.
 - 4) Rapports annuels pays 2020.
- 5) Stratégie Agricole Nationale (SAN2018-2027). Pp 32-52.
- 6) Scores de performance et leçons apprises 2017.
- 7) Scores de performance et leçons apprises 2018.
- 8) Scores de performance et leçons apprises 2019.
- 9) Scores de performance et leçons apprises 2020.
- 10) Termes de Références (TDRs)
- 11) Tri-Council Policy Statement : Ethical conduct for research involving Humans, 1998 (updated in 2000 and 2002).
- 12) <https://www.betterevaluation.org/en/evaluation-options/triangulation> (Consulté le 07 janvier 2022).

Annexe 4 : Matrice d'évaluation

Questions d'évaluation	Indicateurs de mesure	Sources des données	Méthodes de collecte	Méthodes d'analyse
1. Pertinence / Adaptabilité				
1.1. Dans quelle mesure le programme a-t-il répondu aux besoins et aux préoccupations / priorités des publics cibles/bénéficiaires (femmes et les hommes) ?	Degré de convergence des résultats aux besoins et préoccupations des bénéficiaires	<ul style="list-style-type: none"> - Rapports et documents du projet et Politiques nationales - Equipe de projet et partenaires - Groupes de bénéficiaires 	<ul style="list-style-type: none"> - Revue documentaire - Interviews - FDG 	<ul style="list-style-type: none"> - Analyse de contenu - Statistiques descriptives - Triangulation
1.2. Dans quelle mesure le programme a-t-il répondu aux besoins et aux préoccupations / priorités des partenaires?	Alignement avéré entre les interventions du programme et les priorités des partenaires	<ul style="list-style-type: none"> - Rapports et documents du projet et Politiques nationales - Equipe de projet et partenaires 	<ul style="list-style-type: none"> - Revue documentaire - Interviews 	<ul style="list-style-type: none"> - Analyse de contenu - Triangulation
1.3. Dans quelle mesure le programme répond-il aux priorités nationales des pays d'accueil et aux Objectifs de Développement Durables (ODDs) ?	Alignement des objectifs du programme aux priorités nationales et aux ODDs	<ul style="list-style-type: none"> - Rapports et documents du projet et Politiques nationales - Equipe de projet et partenaires 	<ul style="list-style-type: none"> - Revue documentaire - Interviews 	<ul style="list-style-type: none"> - Analyse de contenu - Triangulation
2. Efficacité				
2.1. Dans quelle mesure les stratégies mises en œuvre ont contribué à l'atteinte des résultats ?	Niveau de réalisation des résultats attendus vis-à-vis des stratégies adoptées	<ul style="list-style-type: none"> - Rapports et documents du projet et Politiques nationales - Equipe de projet et partenaires - Groupes de bénéficiaires 	<ul style="list-style-type: none"> - Revue documentaire - Interviews - FDG - Exploration/ analyse secondaire 	<ul style="list-style-type: none"> - Analyse de contenu - Statistiques descriptives - Triangulation
2.2. Dans quelle mesure le dispositif de suivi et d'accompagnement, sur le plan de l'organisation et des ressources humaines est-il le plus adéquat pour atteindre les résultats escomptés ?	Degré de prise en compte du mécanisme de coordination et d'accompagnement des coordinations locales et des partenaires dans la mise en œuvre des activités	<ul style="list-style-type: none"> - Rapports et documents du projet et Politiques nationales - Equipe de projet et partenaires 	<ul style="list-style-type: none"> - Revue documentaire - Interviews 	<ul style="list-style-type: none"> - Analyse de contenu - Statistiques descriptives - Triangulation
2.3. Dans quelle mesure le dispositif de suivi et d'accompagnement, sur le plan méthodologique (outils), est-il le plus adéquat pour atteindre les résultats escomptés ?	Degré de prise en compte du mécanisme de suivi et d'accompagnement méthodologique des coordinations locales et des partenaires dans la mise en œuvre des activités	<ul style="list-style-type: none"> - Rapports et documents du projet et Politiques nationales - Equipe de projet et partenaires 	<ul style="list-style-type: none"> - Revue documentaire - Interviews 	<ul style="list-style-type: none"> - Analyse de contenu - Triangulation
2.4. Quels sont les facteurs positifs et négatifs ayant soit favoriser ou entraver l'atteinte des résultats escomptés ?	Nombre et nature des facteurs de succès ou	<ul style="list-style-type: none"> - Rapports et documents du projet et Politiques nationales - Equipe de projet et partenaires 	<ul style="list-style-type: none"> - Revue documentaire - Interviews - FDG 	<ul style="list-style-type: none"> - Analyse de contenu - Statistiques descriptives - Triangulation

	inhibiteurs identifiés durant la vie du programme	- Groupes de bénéficiaires	- Exploration/ analyse secondaire	
3. Efficience				
3.1. Dans quelle mesure les ressources du programme répondent ou pas aux besoins des projets mis en œuvre ?	Proportion et adéquation des ressources nécessaires à la mise en œuvre des activités	- Rapports et documents du projet et Politiques nationales - Equipe de projet et partenaires	- Revue documentaire - Interviews	- Analyse de contenu - Statistiques descriptives - Triangulation
3.2. Dans quelle mesure les ressources du programme ont été utilisées de façon optimale et dans les délais prévus pour contribuer aux résultats ?	Taux d'absorption du budget existant Degré de fonctionnement du mécanisme de coordination	- Rapports et documents du projet et Politiques nationales - Equipe de projet et partenaires	- Revue documentaire - Interviews	- Analyse de contenu - Statistiques descriptives - Triangulation
3.3. Quelles sont les contraintes liées à l'utilisation des ressources ?	Existence ou non des retards dans la livraison des produits et services	- Rapports et documents du projet et Politiques nationales - Equipe de projet et partenaires	- Revue documentaire - Interviews	- Analyse de contenu - Triangulation
4. Durabilité				
4.1. Quel est le potentiel de durabilité de l'intervention après la fin du programme sur le plans financier (autonomie des partenaires et des bénéficiaires) ?	Mécanisme de durabilité existant et fonctionnel sur le plan financier	- Rapports et documents du projet et Politiques nationales - Equipe de projet et partenaires - Groupes de bénéficiaires	- Revue documentaire - Interviews - FDG - Exploration/ analyse secondaire	- Analyse de contenu - Statistiques descriptives - Triangulation
4.2. Quel est le potentiel de durabilité de l'intervention après la fin du programme sur le plans technique (appropriation et responsabilisation, acquisition des capacités et des compétences) ?	Mécanisme de durabilité existant et fonctionnel sur le plan technique	- Rapports et documents du projet et Politiques nationales - Equipe de projet et partenaires - Groupes de bénéficiaires	- Revue documentaire - Interviews - FDG - Exploration/ analyse secondaire	- Analyse de contenu - Triangulation
4.3. Quel est le potentiel de durabilité de l'intervention après la fin du programme sur le plans politique (capacités d'analyse et d'influence) ?	Mécanisme de durabilité existant et fonctionnel sur le plan politique	- Rapports et documents du projet et Politiques nationales - Equipe de projet et partenaires	- Revue documentaire - Interviews	- Analyse de contenu - Triangulation
5. Impact				
5.1. Dans quelle mesure les changements atteints ont-ils engendré (ou sont-ils susceptibles d'engendrer) des effets positifs, directs ou indirects, sur les plans social,	Existence des effets indirects associés à la mise en œuvre du programme sur les plans socioéconomique et	- Rapports et documents du projet et Politiques nationales - Equipe de projet et partenaires - Groupes de bénéficiaires	- Revue documentaire - Interviews - FDG - Exploration/ analyse secondaire	- Analyse de contenu - Statistiques descriptives - Triangulation

économique et politique dans les zones et pays d'intervention ?	politique dans les zones ciblées			
5.2. Dans quel mesure le programme a contribué à faire évoluer l'égalité entre les femmes et les hommes ?	Degré de considération des principes de droits humains et d'égalité des sexes	<ul style="list-style-type: none"> - Rapports et documents du projet et Politiques nationales - Equipe de projet et partenaires - Groupes de bénéficiaires 	<ul style="list-style-type: none"> - Revue documentaire - Interviews - FDG - Exploration/ analyse secondaire 	<ul style="list-style-type: none"> - Analyse de contenu - Statistiques descriptives - Triangulation
6. Crise COVID-19				
6.1. Dans quelle mesure la crise du COVID-19 a-t-elle eu un impact (négatif ou positif) sur l'atteinte des résultats et des outcomes ?	Degré d'influence du COVID sur le niveau d'atteinte des résultats escomptés	<ul style="list-style-type: none"> - Rapports et documents du projet et Politiques nationales - Equipe de projet et partenaires - Groupes de bénéficiaires 	<ul style="list-style-type: none"> - Revue documentaire - Interviews - FDG - Exploration/ analyse secondaire 	<ul style="list-style-type: none"> - Analyse de contenu - Statistiques descriptives - Triangulation
6.2. Quels ont été les facteurs de succès et les points d'achoppement dans les réponses apportées à COVID-19 ?	Nombre et nature des facteurs de succès et stratégie de mitigation des effets du COVID sur la vie du project	<ul style="list-style-type: none"> - Rapports et documents du projet et Politiques nationales - Equipe de projet et partenaires 	<ul style="list-style-type: none"> - Revue documentaire - Interviews 	<ul style="list-style-type: none"> - Analyse de contenu - Triangulation
6.3. Que pouvons-nous apprendre de la crise de COVID-19 en termes de préparation aux catastrophes ?	Niveau d'appropriation et de préparation des bureaux pays face aux catastrophes	<ul style="list-style-type: none"> - Rapports et documents du projet et Politiques nationales - Equipe de projet et partenaires 	<ul style="list-style-type: none"> - Revue documentaire - Interviews 	<ul style="list-style-type: none"> - Analyse de contenu - Triangulation

Annexe 5 : Liste des personnes interviewées

Entretiens individuels (KIIs)

No	Noms et prénoms	Fonction	Organisations	Genre (H/F)
1	Hanois Quentin	Directeur département éducation	ONG (E&F)	M
2	De Vrij Vincent	Chargé d'appui méthodologique et activités		M
3	Di Pasquale Bruno	Animateur régional		M
4	Fourneau Dolores	Responsable pôle jeunes		F
5	Vivien Renaud	Chargé de recherche et de plaidoyer		M
6	Boux Alexandra	Enseignante du Module, lien pastorale scolaire	ND des Champs Uccle	F
7	Pignolet Delphine	Enseignante du Module et journée inter écoles	IND Bertrix	F
8	Frère Constance	Journaliste Responsable du projet	Partenaire (Move With Africa)	F
9	Ndumba Marie-Thérèse	Coordonatrice	Partenaire (Yambi Développement)	F
10	Van Nuffel Nicolas	Responsable du département plaidoyer	Partenaire CNCD	M
11	Laurent Delcourt	Directeur	Partenaire CETRI	M
12	De Laveleye Séverine	Députée fédérale à la Chambre des représentants	Parti ECOLO	M

Entretiens de groupes (FDGs)

No	Noms et prénoms	Fonction	Nom du groupe	Genre (H/F)
1	Janssens Roseline	Volontaire	UP ciblés (Relais en paroisses)	F
2	Hermans Lucien			M
3	Mayenne Etienne			F
4	Gabriel Philippe	Volontaire	Bénéficiaires (Volontaires groupes locaux)	F
5	Lothier Marie-Christine			F
6	Lafontaine Baudoin			M
7	Leroy Françoise			F
8	Philippe Garroy	Pensionnaire	Reseau "Juste Terre"	M
9	Jacques Briard	Volontaire		M

Annexe 6: Fiche de consentement et outils de collecte des données primaires

A - Fiche de consentement pour les entretiens individuels

(Cette fiche doit précéder chaque interview pour obtenir le consentement des personnes à interviewer)

Entraide et Fraternité (E&F) à Bruxelles a recruté une équipe de consultants pour procéder à l'évaluation finale du programme DGD2017-2021 de décembre 2021 à mai 2022 dans huit pays à savoir Belgique, Burundi, Guatemala, Haïti, Madagascar, Nicaragua, Philippines, et RDC. Le but principal de cette évaluation est de tirer les leçons de la mise en œuvre du programme et de voir ce qui a fonctionné le mieux et ce qui a moins bien fonctionné. En d'autres termes, le but est de comprendre et d'apprendre. L'évaluation ne cherche pas à pointer du doigt ni à blâmer les gens. En tant que personne familiarisée avec ce programme et compte tenu de votre expérience et participation à sa conception, et/ou à mise en œuvre, nous apprécierions votre contribution à l'évaluation. L'entretien durera environ une heure. Votre participation est totalement volontaire. Si vous ne voulez pas participer, vous pouvez dire non. Nous souhaiterions enregistrer notre entretien, mais nous vous assurons du respect de l'anonymat et rien de ce que vous dites ne sera attribué à votre nom dans aucun rapport public produit par cette évaluation. En tant qu'évaluateur, mon travail consiste à protéger la confidentialité de cet entretien. Je ne relierai pas ce que vous dites à votre nom lorsque je rédigerai le rapport d'évaluation. Votre nom sera indiqué dans le rapport final dans la liste des personnes rencontrées, mais vos propos ne vous seront pas attribués.

Acceptez-vous de participer à l'entretien et que les informations que vous fournissez puissent être utilisées dans l'évaluation ? OUI / NON

(Si Non - explorez les conditions dans lesquelles la personne serait à l'aise de participer. Si elle / il ne consent toujours pas, remerciez-le/la pour sa considération).

Dans l'affirmative, vérifiez si la personne a participé (phase de conception, mise en œuvre et/ou de suivi) aux interventions du programme en posant la question suivante :

- Avez-vous participé aux interventions du programme DGD 2017 - 2021 ? Oui/Non
- Si oui, procédez à l'entretien. Mais si la réponse est non, demandez la bonne cible.

B - Guide d'entretien

(Liste des participants à insérer en annexe)

Ce questionnaire a été développé pour collecter votre opinion sur l'évaluation finale du programme DGD2017-2021 (objectifs à rappeler aux participants). Vos réponses resteront confidentielles et seront utilisées uniquement pour pousser la réflexion sur l'impact et les leçons apprises du programme afin d'améliorer l'efficacité des interventions futures

Date : _____

Nom & prénom : _____ Fonction : _____

Organisation : _____

(La liste de tous les informateurs clés sera enregistrée et insérée en annexe du rapport global et des rapports pays d'évaluation. La catégorie d'informateurs clés concernée est marquée d'un « x »).

Thèmes de discussions	E&F	Partenaires de mise en oeuvre	Autres partenaires	Représentants de bénéficiaires
1. Pertinence / adaptabilité				
1.1. Dans quelle mesure le programme a-t-il répondu aux besoins et aux préoccupations / priorités des bénéficiaires et/ou publics cibles (femmes et les hommes) ?	X	X	X	X
1.2. Dans quelle mesure le programme a-t-il répondu aux besoins et aux préoccupations / priorités des partenaires?	X	X	X	
1.3. Dans quelle mesure le programme répond-il aux priorités nationales des pays d'accueil et aux Objectifs de Développement Durables (ODDs) ?	X	X		
2. Efficacité				
2.1. Dans quelle mesure les stratégies mises en œuvre ont contribué à l'atteinte des résultats ?	X	X	X	X
2.2. Dans quelle mesure le dispositif de suivi et d'accompagnement, sur les plans méthodologique, de l'organisation et des ressources humaines est-il le plus adéquat pour atteindre les résultats escomptés ?	X	X	X	
2.3. Quels sont les facteurs positifs et négatifs ayant soit favorisé ou entravé l'atteinte des résultats escomptés ?	X	X	X	X
3. Efficience				
3.1. Dans quelle mesure les ressources du programme répondent ou pas aux besoins des projets mis en œuvre ?	X	X	X	
3.2. Dans quelle mesure les ressources du programme ont été utilisées de façon optimale et dans les délais prévus pour contribuer aux résultats ?	X	X		
3.3. Quelles sont les contraintes liées à l'utilisation des ressources ?	X	X	X	
4. Durabilité				

4.1. Quel est le potentiel de durabilité de l'intervention après la fin du programme sur le plans financier (autonomie des partenaires et des bénéficiaires) ?	X	X	X	X
4.2. Quel est le potentiel de durabilité de l'intervention après la fin du programme sur le plans technique (appropriation et responsabilisation, acquisition des capacités et des compétences) ?	X	X	X	X
4.3. Quel est le potentiel de durabilité de l'intervention après la fin du programme sur le plans politique (capacités d'analyse et d'influence) ?	X	X		
5. Impact				
5.1. Dans quelle mesure les changements atteints ont-ils engendré (ou sont-ils susceptibles d'engendrer) des effets positifs, directs ou indirects, sur les plans socioéconomique et politique dans les zones et pays d'intervention ?	X	X	X	X
5.2. Dans quel mesure le programme a contribué à faire évoluer l'égalité entre les femmes et les hommes ?	X	X	X	X
6. Crise de COVID-19				
6.1. Dans quelle mesure la crise du COVID-19 a-t-elle eu un impact (négatif ou positif) sur l'atteinte des résultats et des outcomes ?	X	X	X	X
6.2. Quels ont été les facteurs de succès et les points d'achoppement dans les réponses apportées à COVID-19 ?	X	X	X	X
6.3. Que pouvons-nous apprendre de la crise de COVID-19 en termes de préparation aux catastrophes ?	X	X		

C2- Guide d'entretien pour Focus de Groupe – NORD (FDGs)

(NB : Ce guide sera également appliqué aux représentants de groupes de publics cibles)

Date : _____ Type de groupes (/Mixte) : _____
Localité / Province : _____

Efficacité/Pertinence/durabilité/Égalité genre et Durabilité

1. Quelles activités vous semblent les plus pertinentes pour vous permettre une appropriation des thématiques abordées et des outils mis à disposition par Entraide et Fraternité (à titre d'exemple : Buen Vivir-Guatemala- Elles sèment le monde de demain- RDC-Burundi; Accès à la terre Philippines "No land, No Food, No Futur, Justice climatique Haïti, Dette- Congo, autres animations, conférence, ciné-débat et modules pédagogiques) ?

2. Avez-vous le sentiment de contribuer à la diffusion des messages/contenus portés par Entraide et Fraternité ? Si oui comment ? Si non pourquoi ?

3. (Question pour les volontaires) - L'approche éducative d'Entraide et Fraternité vous semble-t-elle adaptée pour toucher nos publics cibles (méthodologie, contenus abordés, modules pédagogiques, outils, etc. .) ?

4. (Question pour les enseignants) - Est-ce que l'accompagnement d'Entraide et Fraternité a permis le renforcement ou la mise en place de changements de mentalité ou de comportement au sein de vos établissements scolaires ?

5. En quoi la collaboration avec Entraide et Fraternité a permis de faire évoluer votre perception des inégalités Nord-Sud ?

6. Les collaborations avec Entraide et Fraternité ont-elles contribuées à faire évoluer vos connaissances/compétences en lien avec nos thématiques d'intervention (agroécologie, souveraineté alimentaire, agriculture paysanne, consommation et ses alternatives, grands enjeux de lutte contre les inégalités) ?

7. Les activités menées vous ont-elles permis d'établir et de maintenir des partenariats avec l'environnement associatif local, avec le monde scolaire, ou avec les acteurs paroissiaux au niveau régional ? [Cibler la question en fonction de l'interlocuteur]

8. Avez-vous eu le sentiment d'une réelle plus-value des échanges avec les partenaires du Sud et de leur implication en Belgique (conscientisation, sensibilisation) ?

9. Comment le projet pourrait-il mieux cibler et répondre aux besoins des publics peu touchés par l'ECMS ?

10. Le travail d'ECMS a été considérablement impacté par la pandémie de Covid 19. Avez-vous perçu, au-delà des freins évidents au déploiement des actions, des opportunités d'actions nouvelles à renouveler dans les années à venir ?

Merci pour votre participation !

Annexe 7: Profile de l'évaluateur

Serge Eric Yakeu (CE), Chef d'équipe

Serge Eric est un Évaluateur Accrédité (CE) et parfaitement bilingue (Français et Anglais). Pendant plus de 15 ans, il a mené des évaluations en Afrique, en Europe, en Amérique du Nord, au Moyen-Orient et en Asie, dans divers environnements, notamment les villes, les villages, les forêts, le Sahel et la savane. Il a collaboré avec des parties prenantes à plusieurs niveaux, y compris des organisations communautaires, des donateurs / bailleurs de fonds tels que l'USAID, les Affaires Mondiales Canada, l'UE ; des hauts responsables des missions diplomatiques, des agences gouvernementales, des agences partenaires et des agences du système des Nations Unies telles que le FIDA au Tchad et au Sénégal; La FAO au Tchad, au Cameroun, en RD Congo, au Lesotho et en Tanzanie; l'ONUDI au Tchad et en Autriche; l'OCDE aux Philippines et Allemagne; l'USAID au Mali; l'ILPRI au Mali; l'ICRAF au Cameroun et au Congo; L'UNESCO au Ghana, au Nigeria, en Tanzanie et en France; le BIT au Sénégal et au Cameroun; l'ONU Femmes en RCA et au Cameroun ou encore le PAM en Italie et au Cameroun, et avec l'UNICEF au Burkina Faso, Libéria, Nigeria, Guinée Bissau, Sénégal, et Côte d'Ivoire. Serge Eric a dirigé la conception et la mise en œuvre de plusieurs études et évaluations dans plus de 55 pays dans le monde entier et dans des environnements complexes et humanitaires, individuellement ou en équipe. Il a travaillé dans 24 pays d'Afrique, 7 d'Europe, 3 d'Asie, 3 du Moyen-Orient et 2 pays de l'Amérique du Nord. Il a également partagé des connaissances en matière d'évaluation en Amérique latine (Mexique et Brésil) et dans les Caraïbes (Barbades, Haiti et Trinidad & Tobago). La plupart des travaux nécessitaient une sensibilité culturelle, une éthique et la connaissance des normes pratiques très fortes. Avec sa capacité à gérer les approches participatives en plus de ses connaissances et de ses compétences en leadership, il s'adapte facilement à différents environnements culturels.

En outre, il est très actif en tant que Conseiller pour l'émancipation des jeunes afin de les intégrer dans le domaine de l'évaluation, en particulier au sein de réseaux professionnels tels que l'Association Africaine d'Evaluation (AfrEA) où il a exercé les fonctions de président, l'Association Camerounaise pour le développement de l'Evaluation (CaDEA) où il a animé plusieurs ateliers de formation en évaluation, la Société Canadienne d'Evaluation (SCÉ) où il a offert des webinaires sur l'évaluation participative et sert de Réviseur Scientifique au Journal Canadien d'Evaluation, l'Association International pour le Développement de l'Evaluation (IDEAS) où il est membre à vie et a facilité plusieurs ateliers de formation, l'Association Canadienne pour les Professionnels du Développement International (CAIDP) et le réseau « EvalIndigenous » de l'Initiative EvalPartners où il est le Président depuis janvier 2019 en Nouvelle Zélande.

Son parcours académique couvre un Double Master International en Sciences du Développement Rural en Belgique conjointement avec l'Université de Pise (Italie), Wageningen (Pays-Bas), l'université de Humboldt en Allemagne, et Rennes en France ; une Maîtrise en méthodologie de la recherche et statistiques (Wageningen au Pays-Bas), un Diplôme d'Ingénieur agronome spécialisé en Économie Agricole et Sociologie Rurale, et une License en Biochimie option nutrition humaine (Cameroun). Serge Eric possède une douzaine de certificats internationaux en coopération internationale (coopération Nord / Sud), en méthodologies de recherche en sciences sociales, en planification et évaluation du développement, en genre et équité.

Expertise: planification et projet / gestion de programme, assistance humanitaire, évaluation de la vulnérabilité et renforcement de la résilience, initiatives de consolidation de la paix et de transition, développement communautaire, développement agricole et rural, analyse de la chaîne de valeur, inclusion financière et aide aux petites subventions, évaluation des capacités, initiatives en matière d'éducation et de formation professionnelle, politiques de réduction de la pauvreté, sécurité alimentaire et nutrition, évaluation axée sur le genre et l'équité, économie de l'environnement et gestion des ressources naturelles.

Pour plus de détails sur son profile, références disponibles à : <https://www.linkedin.com/in/serge-eric-yakeu-djiam-lab15140/>